Nations Unies A/54/6 (Sect. 16)

Assemblée générale

Distr. générale
1er avril 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001*

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 16
Développement économique et social en Afrique

(Programme 14 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

Table des matières

		Page
16A.	Commission régionale	3
	Vue d'ensemble	3
	A. Organes directeurs	8
	B. Direction exécutive et administration	11
	C. Programme de travail	14
	1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	16
	2. Assurer la sécurité alimentaire et le développement durable	20
	3. Renforcement de la gestion du développement	24
	4. Utilisation de l'information aux fins du développement	29
	5. Promotion de la coopération et de l'intégration régionales	34

* Le présent document contient le chapitre 16 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session* (A/54/6/Rev.1).

99-09423 (F) 230499 060599

6. Promotion de la femme 40

7. Appui aux activités sous-régionales pour le développement 44

D. Appui au programme 54

16B. Bureau des commissions régionales à New York 62

Chapitre 16
Développement économique et social en Afrique

(Programme 14 du plan à moyen terme pour la période 1998–2001)

Chapitre 16A
Commission régionale

Vue d'ensemble

16A.1 Le programme de travail ci-après sera exécuté par la Commission économique pour l'Afrique.

16A.2 À l'approche du nouveau millénaire, de nombreux changements positifs se produisent en Afrique. Les réformes économiques créent un environnement favorable à la croissance et au développement, le passage à des systèmes démocratiques de gouvernance permet aux Africains de prendre part aux décisions qui les touchent directement et, dans de nombreux pays, le dynamisme croissant du secteur privé et des organisations de la société civile favorise le développement économique et tend à consolider la démocratie.

16A.3 Cependant, de graves difficultés subsistent. Dans certains pays, des conflits persistants compromettent les possibilités de redressement et de croissance accélérés. La faible diversification économique du continent l'empêche de s'intégrer activement à l'économie mondiale. Les infrastructures sociales et économiques restent insuffisantes et fonctionnent le plus souvent de façon peu efficace. La dette extérieure demeure un obstacle majeur au développement et la pression démographique et écologique, conjuguée à une faible productivité agricole, a pour effet d'exacerber la pauvreté.

16A.4 Plusieurs initiatives et programmes régionaux et internationaux adoptés ces dernières années visaient à consolider les acquis économiques du continent et à lever les principaux obstacles à son développement. Ils ont surtout permis d'élargir le consensus sur les grandes priorités en la matière, à savoir : réduire la pauvreté, développer la coopération et l'intégration régionales, promouvoir une bonne gouvernance, mettre en place des infrastructures technologiques, en matière d'information notamment, promouvoir un développement à visage humain et favoriser une meilleure prise en compte des questions interdépendantes que sont la population, l'environnement et l'agriculture. Un appui efficace des institutions régionales peut faciliter la réalisation de ces objectifs.

16A.5 Les réformes dont la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a fait l'objet ces dernières années visaient surtout à lui permettre d'accélérer la réalisation des principaux objectifs de développement de l'Afrique, en étroite coopération avec d'autres institutions. Le programme de travail de la Commission pour l'exercice biennal 2000-2001 représente un nouveau pas dans cette direction. Il doit aussi permettre d'aider les pays d'Afrique à se préparer en vue des grandes manifestations internationales prévues durant l'exercice biennal, notamment les examens quinquennaux de la suite donnée aux conférences mondiales tenues au cours des années 90.

16A.6 Le programme de travail de la Commission découle du plan à moyen terme révisé pour la période 1998-2001, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/207 du 18 décembre 1998 (voir aussi A/51/6/Rev.1 et A/53/6/Rev.1). C'est pourquoi il comprend deux nouveaux sous-programmes (Promouvoir la condition de la femme et Appuyer les activités sous-régionales de développement), ce qui porte à sept le nombre des sous-programmes.

16A.7 Durant l'exercice biennal 2000-2001, ce programme de travail vise essentiellement à consolider l'évolution encourageante de l'économie africaine en appuyant les programmes régionaux et internationaux adoptés à cette fin ces dernières années. Comme on l'a déjà indiqué, les principaux objectifs économiques de l'Afrique font désormais l'objet d'un large consensus. Les gouvernements africains sont responsables au premier chef de leur réalisation mais des organisations régionales telles que la Commission peuvent les aider à accroître et accélérer leurs efforts en ce sens.

16A.8 La Commission a tenu compte, pour établir son programme de travail, des recommandations et observations qui ont été formulées par divers organes délibérants et de contrôle interne. Ainsi, elle a renforcé les centres de développement sous-régionaux pour qu'ils puissent la seconder pleinement dans ses activités opérationnelles en conseillant les États membres et les organisations intergouvernementales sous-régionales sur les politiques à suivre et en réalisant des travaux pour leur compte. Les centres, qui seront chargés d'exécuter le nouveau sous-programme relatif à la promotion des activités sous-régionales de développement, bénéficieront d'environ 35 % des ressources allouées au programme de travail. De même, la Commission renforce actuellement le Centre africain pour la femme de manière à le doter de moyens plus puissants pour accélérer la participation des femmes au développement. Le Centre sera chargé d'exécuter le nouveau sous-programme de promotion de la condition de la femme.

16A.9 La Commission appuie les États membres, qui sont ses principaux interlocuteurs, sous forme de conseils et de recommandations dans le cadre de séminaires, d'ateliers et de cours de formation, en leur suggérant les meilleures pratiques à suivre, en leur fournissant une assistance technique, en renforçant leurs capacités, en constituant un forum de discussions permettant à leurs protagonistes du développement de parvenir à un consensus et en fixant des normes. Dans la lignée des initiatives qu'elle a engagées durant l'exercice biennal précédent pour améliorer son mode de fonctionnement, la Commission s'est efforcée de limiter le nombre de ses réunions et de ses publications, d'éviter la dispersion de ses ressources et de donner plus d'efficacité à son action. De nouvelles procédures visant à améliorer les communications internes et le dialogue entre les responsables sont actuellement mises en place. Elles prévoient notamment l'organisation sur place de séminaires qui procéderont à un examen critique de certaines publications et l'examen, par des experts extérieurs, de documents importants, dont les publications phares. Les publications constituant l'un des principaux moyens qu'a la Commission de s'acquitter de la plupart de ses fonctions, l'amélioration de leur qualité technique, qui exige qu'elles soient rédigées avec le plus grand soin, et leur large diffusion à bref délai restent des objectifs importants. Le présent programme prévoit donc des mesures spécifiques destinées à renforcer les unités administratives de communication et de traduction.

16A.10 Afin de faciliter la réalisation du programme de travail de fond de la Commission, une grande place a été faite à la modernisation des équipements. La Commission demeure en retard par rapport à de nombreuses unités administratives de l'ONU en matière d'informatisation en général et d'utilisation des technologies de l'information en particulier. Le présent budget-programme vise à renforcer ses capacités dans ce domaine et à lui permettre de recourir aux nouvelles technologies de l'information pour mieux faire connaître ses travaux. Il vise également à développer les moyens d'action des centres de développement sous-régionaux, qui lui servent d'antennes d'information. Une attention particulière sera accordée à la qualité des réseaux locaux au siège de la Commission et dans les centres de développement sous-régionaux, à la mise en place de réseaux étendus entre le siège de la CEA, les centres de développement sous-régionaux et le Siège de l'ONU, à la fourniture de services Intranet au siège de la CEA et aux centres de développement sous-régionaux et à leur gestion ainsi qu'à la gestion centralisée des logiciels exploitables en réseau. On veillera aussi avec une attention particulière à équiper le Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba de technologies et de moyens de communication de pointe, de manière à lui permettre de s'acquitter pleinement de son rôle d'instance de débat sur les problèmes de l'Afrique en matière de développement.

16A.11 La Commission fera appel aux services de consultants à deux fins très précises, à savoir, d'une part, recueillir des données et entreprendre des études au niveau national et, d'autre part, exécuter des tâches ponctuelles pour la réalisation desquelles elle ne dispose pas – et n'a au demeurant pas besoin – de compétences à long terme. Elle veillera à ce que les consultants se tiennent en contact plus étroit avec les membres concernés du personnel de son secrétariat de manière à leur transmettre leurs compétences et connaissances.

16A.12 Les ressources qu'il est proposé d'allouer au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2000-2001 accusent une augmentation de 225 200 dollars, qui résulte à la fois de la création de trois postes P-4 et de deux postes P-3 au titre des deux nouveaux sous-programmes, de la création de trois postes locaux d'agent de sécurité du Centre de conférences, auparavant financés au moyen des crédits ouverts pour le personnel temporaire, du reclassement d'un poste P-3 à P-4 et des augmentations ou diminutions enregistrées pour divers

objets de dépense autres que les postes. Les augmentations correspondent principalement aux besoins supplémentaires découlant des nouveaux sous-programmes, les diminutions étant imputables pour la plupart à la réduction des dépenses générales de fonctionnement, grâce à l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

16A.13 Au cours de l'exercice biennal, on prévoit d'utiliser des fonds extrabudgétaires d'un montant de 16 359 400 dollars pour compléter les ressources du budget ordinaire destinées à financer les services consultatifs techniques, la publication de documents d'information, l'organisation d'ateliers, de cours de formation et de séminaires, les programmes de bourses d'études et la mise en oeuvre de projets sur le terrain.

16A.14 On estime que les ressources demandées au titre du chapitre 16A pour l'exercice biennal 2000-2001 se répartiront comme suit :

	Budget ordinaire	*Fonds extra-budgétaires*
	(En pourcentage)	
A. Organes directeurs	0,7	–
B. Direction exécutive et administration	3,6	1,9
C. Programme de travail	56,0	73,2
D. Appui au programme	39,7	24,9
Total	**100,0**	**100,0**

Tableau 16A.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Rééva-luation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pour-centage*			
A. Organes directeurs	564,6	747,7	(209,8)	(28,0)	537,9	26,1	564,0
B. Direction exécutive et administration	3 863,6	2 205,2	690,5	31,3	2 895,7	82,1	2 977,8
C. Programme de travail	40 050,7	43 280,0	1 346,6	3,1	44 626,6	1 094,0	45 720,6
D. Appui au programme	28 656,4	33 189,8	(1 602,1)	(4,8)	31 587,7	1 405,8	32 993,5
Total	**73 135,3**	**79 422,7**	**225,2**	**0,2**	**79 647,9**	**2 608,0**	**82 255,9**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	1 026,9	1 978,6	i) Des organismes des Nations Unies	2 901,6
	1 110,2	1 128,2	ii) Des activités extrabudgétaires	1 478,5
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	1 322,5	1 758,9	PNUD	198,6
	249,0	200,0	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	3 495,4	5 200,4	FNUAP	4 507,8
	4 410,7	5 574,5	Sources bilatérales	7 272,9
Total	**11 614,7**	**15 840,6**		**16 359,4**
Total 1) et 2)	**84 750,0**	**95 263,3**		**98 615,3**

Tableau 16A.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	56 351,2	58 895,8	1 273,4	2,1	60 169,2	1 717,0	61 886,2
Autres dépenses de personnel	2 407,2	2 550,4	93,4	3,6	2 643,8	128,5	2 772,3
Consultants et experts	1 222,1	1 542,8	202,6	13,1	1 745,4	84,9	1 830,3
Voyages	2 073,1	2 234,7	(292,4)	(13,0)	1 942,3	94,5	2 036,8
Services contractuels	757,9	996,0	398,9	40,0	1 394,9	67,5	1 462,4
Frais généraux de fonctionnement	5 215,7	7 124,0	(1 301,0)	(18,2)	5 823,0	283,1	6 106,1
Dépenses de représentation	23,2	24,2	–	–	24,2	1,2	25,4
Fournitures et accessoires	1 647,1	2 035,7	–	–	2 035,7	98,9	2 134,6
Mobilier et matériel	2 341,3	2 792,8	(133,5)	(4,7)	2 659,3	129,3	2 788,6
Subventions et contributions	1 096,5	1 226,3	(16,2)	(1,3)	1 210,1	3,1	1 213,2
Total	**73 135,3**	**79 422,7**	**225,2**	**0,2**	**79 647,9**	**2 608,0**	**82 255,9**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Objet de dépense*	*2000-2001 Montant estimatif*
	4 938,6	7 565,0	Postes	6 705,4
	38,2	35,2	Autres dépenses de personnel	72,2
	2 329,8	2 751,7	Consultants et experts	3 147,8
	995,4	1 296,8	Voyages	828,8
	298,5	–	Services contractuels	440,6
	56,1	183,5	Frais généraux de fonctionnement	534,9
	236,3	382,0	Fournitures et accessoires	410,6
	581,8	1 051,0	Mobilier et matériel	592,9
	1 422,0	–	Subventions et contributions	2 758,9
	718,0	2 575,4	Dépenses diverses	867,3
Total	**11 614,7**	**15 840,6**		**16 359,4**
Total 1) et 2)	**84 750,0**	**95 263,3**		**98 615,3**

Tableau 16A.3

Postes nécessaires

Unité administrative : Commission économique pour l'Afrique

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	15	15	–	–	1	1	16	16
P-5	40	40	–	–	16	14	56	54
P-4/3	127	132	–	–	4	4	131	136
P-2/1	29	29	–	–	3	3	32	32
Total	**213**	**218**	**–**	**–**	**24**	**22**	**237**	**240**
Autres catégories								
Agents locaux	340	343	–	–	46	38	386	381
Service mobile	3	3	–	–	–	–	3	3
Total	**343**	**346**	**–**	**–**	**46**	**38**	**389**	**384**
Total général	**556**	**564**	**–**	**–**	**70**	**60**	**626**	**624**

A. Organes directeurs

Tableau 16A.4

Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programme	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pour-centage*			
Organes directeurs	564,6	747,7	(209,8)	(28,0)	537,9	26,1	564,0
Total	**564,6**	**747,7**	**(209,8)**	**(28,0)**	**537,9**	**26,1**	**564,0**

Tableau 16A.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pour-centage*			
Autres dépenses de personnel	475,6	566,6	(179,9)	(31,7)	386,7	18,8	405,5
Services contractuels	49,0	50,5	(11,9)	(23,5)	38,6	1,9	40,5
Frais généraux de fonctionnement	37,7	97,6	(15,1)	(15,4)	82,5	4,0	86,5
Fournitures et accessoires	2,3	33,0	(2,9)	(8,7)	30,1	1,4	31,5
Total	**564,6**	**747,7**	**(209,8)**	**(28,0)**	**537,9**	**26,1**	**564,0**

16A.15 Dans sa résolution 826 (XXXII), en date du 8 mai 1997, concernant la réforme de son mécanisme intergouvernemental, la Commission a établi comme suit la structure et le fonctionnement de ce mécanisme:

A. Organes chargés de questions générales de développement

1. *La Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification (la Commission) et son Comité technique préparatoire plénier*

16A.16 La Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification (la Commission) définit les grandes orientations des travaux de la Commission; examine et approuve les programmes de travail établis par son secrétariat; sert aux pays africains de cadre de débat en vue de définir leur position sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies et se prononce sur les recommandations que lui soumettent ses organes subsidiaires et le Secrétaire exécutif de la Commission.

16A.17 Depuis 1997, la Conférence des ministres (la Commission) s'est réunie tous les deux ans (sa prochaine réunion aura lieu en 1999). Le Bureau de la Commission a été élargi et comprend désormais un représentant de chacune des cinq sous-régions du continent : Afrique du Nord, Afrique de l'Est, Afrique australe, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

16A.18 Un comité de suivi, composé des membres du nouveau Bureau et du Bureau sortant de la Commission, a été créé. Il se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins une fois durant l'année où la Commission ne siège pas pour examiner les questions dont la Commission est saisie et les progrès réalisés dans l'application de ses décisions. Le Secrétaire exécutif le convoque lorsqu'il y a lieu, en consultation avec le président de la

Commission. Le comité préparatoire technique plénier se réunit avant les sessions de la Conférence et continue de fournir à celle-ci un appui technique.

2. *Comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux*

16A.19 Ces cinq comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux se réunissent tous les ans et font rapport à la Commission par l'intermédiaire du Comité technique préparatoire plénier. Les années où la Commission ne siège pas, leurs rapports sont soumis au Comité de suivi du Bureau. Ils supervisent l'élaboration et la mise en oeuvre générales du programme de travail et des objectifs prioritaires du centre de développement sous-régional dont ils relèvent et formulent des recommandations au sujet des questions importantes touchant le développement économique et social de leurs sous-régions respectives ainsi qu'au sujet de la promotion et du renforcement de la coopération et de l'intégration économiques sous-régionales.

3. *Conférence des ministres africains des finances*

16A.20 Cette conférence a été maintenue. Elle se réunit tous les deux ans, l'année où la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification (la Commission) ne siège pas. La Conférence a un comité d'experts qui se réunit avant chacune de ses sessions pour préparer ses travaux.

B. Organes subsidiaires devant être créés ou maintenus

1. *Comité «Femmes et développement»*

16A.21 Le Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement, désormais dénommé Comité "Femmes et développement", a été maintenu. Instance consultative d'experts et de décideurs, il a pour rôle d'orienter la Commission dans ses travaux relatifs à la promotion de la femme et de fournir aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la mise en oeuvre et le suivi des programmes d'action mondiaux en faveur des femmes. Il s'occupe en particulier des questions concernant l'autonomisation économique des femmes, la protection de leurs droits juridiques et humains et l'amélioration de leur accès à l'éducation et à la santé. Il se réunit tous les deux ans.

2. *Comité de l'information pour le développement*

16A.22 Ce comité, qui se compose de planificateurs, de statisticiens et de spécialistes des systèmes géo-informatisés et d'information, vise à mieux permettre à la Commission d'aider les États membres à mettre en place des infrastructures nationales d'information et de communication. Il se réunit tous les deux ans.

3. *Comité du développement durable*

16A.23 Ce comité, qui est composé de spécialistes de la sécurité alimentaire, de la population, de l'environnement et des établissements humains, a pour mission de fournir des conseils à la Commission dans ces domaines interdépendants. Il offre aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la suite qu'ils donnent à certains plans d'action régionaux et mondiaux tels que la Position africaine commune sur l'environnement et le développement, la Position africaine commune sur Habitat II, la Déclaration de Dakar/Ngor sur la population, la famille et le développement durable, Action 21, le Programme pour l'habitat et les programmes d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial sur l'alimentation. Il propose des mesures spécifiques pour favoriser la protection et la régénération de l'environnement, améliorer la sécurité alimentaire en Afrique, promouvoir des établissements humains durables et traiter des problèmes engendrés par l'accroissement de la population. Il se réunit tous les deux ans.

4. *Comité du développement humain et de la société civile*

16A.24 Ce comité, qui a pour mission de contribuer à renforcer la société civile et à accélérer le développement humain, permet à la Commission de s'appuyer, dans ses travaux, sur les avis d'experts des secteurs public et privé et de la société civile. Il participe à la mise en oeuvre et au suivi de programmes d'action régionaux et mondiaux tels que la Déclaration de Copenhague sur le développement social, le programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et la Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation, et examine les principales questions touchant le développement social et la société civile de la région. Il se réunit tous les deux ans.

5. *Comité de l'industrie et du développement du secteur privé*

16A.25 Ce comité, qui est chargé de proposer des mesures destinées à renforcer le secteur privé, s'occupe de questions telles que l'amélioration du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, la promotion de l'investissement privé et la création d'un cadre juridique et réglementaire favorable aux entreprises. Il examine et suit les progrès réalisés dans l'industrialisation de l'Afrique et propose des mesures destinées à accélérer ce processus. Il définit des orientations et des stratégies susceptibles d'améliorer la formulation des programmes portant sur certains aspects du développement industriel régional et sous-régional et fournit des conseils sur les moyens de renforcer la compétitivité de l'Afrique sur le plan industriel en favorisant la complémentarité et l'intégration, compte dûment tenu de l'évolution scientifique et technique dans le monde. Il se compose d'experts représentant tant l'éventail des groupes qui composent le secteur privé (chambres de commerce, associations industrielles, marchés financiers, fonctionnaires et de hauts responsables ministériels, etc.) Il se réunit tous les deux ans.

6. *Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie*

16A.26 Ce comité, qui a pour mandat de promouvoir la coopération entre les pays d'Afrique dans les domaines de la science, de la technologie et de la mise en valeur des ressources naturelles et de donner des conseils sur les questions d'ordre scientifique et technologique intéressant le développement de ces pays, se réunit tous les deux ans.

7. *Comité de la coopération et de l'intégration régionales*

16A.27 Le commerce jouant un rôle important dans la coopération et l'intégration régionales, le Comité, qui se compose d'experts du commerce international et de l'intégration travaillant dans les secteurs public et privé, axe ses travaux sur le commerce intra-africain et le commerce international. Il s'emploie également à promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économiques entre les pays africains, aide ceux-ci et leurs organisations intergouvernementales à appliquer plus efficacement les instruments régionaux de coopération et d'intégration économiques et définit les mesures à prendre pour coordonner et harmoniser les politiques micro et macroéconomiques nationales, condition indispensable à l'accélération de l'intégration économique régionale. Il se réunit tous les deux ans.

16A.28 À l'exception de la Commission, qui se réunit tous les deux ans pour une durée de huit jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pour une durée de quatre à six jours.

16A.29 La Conférence des ministres africains des transports et des communications sera dissoute à l'issue de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, en 1999. Le Comité des transports, des communications et du tourisme de la Communauté économique africaine, qui en prendra le relais, sera la nouvelle instance régionale chargée d'examiner les questions relatives à ces domaines.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Autres dépenses de personnel

16A.30 Les ressources demandées à cette rubrique (386 700 dollars), qui accusent une diminution de 179 900 dollars, doivent permettre de financer les dépenses afférentes au personnel temporaire nécessaire pour assurer le

secrétariat des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires (355 200 dollars) et au paiement d'heures supplémentaires (31 500 dollars). La diminution des ressources demandées (179 900 dollars) s'explique par la réduction des ressources prévues au titre du personnel temporaire chargé d'assurer le secrétariat des réunions (151 400 dollars) et par celle du coût des heures supplémentaires (28 500 dollars), qui résultent toutes deux de la restructuration du mécanisme intergouvernemental de la Commission.

Services contractuels

16A.31 Les ressources demandées (38 600 dollars), qui accusent une diminution de 11 900 dollars, doivent permettre de financer la publication des rapports de la Commission.

Frais généraux de fonctionnement

16A.32 Les ressources demandées (82 500 dollars), qui accusent une diminution de 15 100 dollars, doivent servir à financer les dépenses de télécommunications afférentes aux sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Fournitures et accessoires

16A.33 Le montant demandé (30 100 dollars), qui accuse une diminution de 2 900 dollars, doit permettre de financer l'achat de fournitures et accessoires nécessaires pour les sessions des conférences des ministres et des organes subsidiaires de la Commission.

B. Direction exécutive et administration

Tableau 16A.6

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	3 468,3	1 890,0	534,0	28,2	2 424,0	59,2	2 483,2
Consultants et experts	139,2	101,0	–	–	101,0	4,9	105,9
Voyages	256,1	214,2	58,2	27,1	272,4	13,2	285,6
Services contractuels	–	–	98,3	–	98,3	4,8	103,1
Total	**3 863,6**	**2 205,2**	**690,5**	**31,3**	**2 895,7**	**82,1**	**2 977,8**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	459,4	453,2	ii) Des activités extrabudgétaires	300,0
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total	**459,4**	**453,2**		**300,0**
Total 1) et 2)	**4 323,0**	**2 658,4**		**3 277,8**

Tableau 16A.7

Postes nécessaires

Programme : Direction exécutive et administration

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	2	4	–	–	–	–	2	4
Total	**6**	**8**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6**	**8**
Autres catégories								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents locaux	7	10	–	–	2	–	9	10
Total	**7**	**10**	**–**	**–**	**2**	**–**	**9**	**10**
Total général	**13**	**18**	**–**	**–**	**2**	**–**	**15**	**18**

16A.34 Les activités au titre de ce programme englobent les fonctions du Secrétaire, du Secrétaire exécutif adjoint, de leurs proches collaborateurs, de l'Assistant spécial du Secrétaire exécutif, du Secrétaire de la Commission et de l'Équipe des services d'information et de communication.

16A.35 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction stratégique et la supervision d'ensemble nécessaires à la gestion intégrée du programme de travail et des ressources de la CEA dans le sens de l'efficience et de l'efficacité de l'ensemble du secrétariat. Il procède à l'analyse continue des politiques et arrête les grandes stratégies régionales ainsi que les plans d'action pour le développement socioéconomique de l'Afrique, et il exerce des fonctions de plaidoyer pour le compte des États membres et de leurs organisations sous-régionales et régionales. À cet égard, il assure la liaison avec les organisations intergouvernementales sous-régionales et régionales, notamment la coopération avec l'OUA et la Banque africaine de développement (BAfD) dans le cadre du secrétariat conjoint OUA/CEA/BAfD, touchant les principaux problèmes et questions ayant trait au développement régional qui appellent des décisions et un suivi de la part des responsables.

16A.36 En outre, le Bureau facilite et coordonne les activités tendant à la mobilisation d'un soutien politique constant en faveur des importantes initiatives internationales spéciales visant à favoriser la relance économique globale de l'Afrique, telles que l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique et le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

16A.37 Le Bureau participe également à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et au sein de leurs organes subsidiaires, aux débats consacrés à l'élaboration des politiques générales, coordonne et harmonise l'examen des questions d'intérêt mutuel et établit des contacts avec les institutions et organismes du système des Nations Unies et les autres commissions régionales en la matière.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16A.38 Les ressources prévues (2 424 000 dollars) doivent permettre de couvrir les besoins en personnel, à savoir 8 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 10 postes d'agent local, ainsi qu'il est indiqué au tableau 16A.7. La modification du tableau d'effectifs et l'augmentation de 534 000 dollars qui en résulte découlent de la réaffectation au Bureau du Secrétaire exécutif de cinq postes, dont un poste P-3 et deux postes d'agent local du sous-programme 4 (Utilisation de l'information aux fins du développement) ainsi que d'un poste P-4 et d'un poste d'agent local au titre de l'appui au programme, pour étoffer l'Équipe des services d'information et de communication, déjà dotée de trois postes (1 P-5, 1 P-3 et 1 poste d'agent local) et pour renforcer les activités d'information de la CEA sous la direction de ce bureau.

Consultants et experts

16A.39 Le montant prévu (101 000 dollars), correspondant au maintien des programmes, doit permettre de couvrir les honoraires des consultants chargés d'aider à l'élaboration des documents directifs et à la définition de vastes stratégies régionales et plans d'action orientés vers le développement socioéconomique de l'Afrique.

Voyages

16A.40 Le montant prévu (272 400 dollars), correspondant à une augmentation de 58 200 dollars, doit permettre de couvrir les frais de voyage du Secrétaire exécutif et de ses collaborateurs a) à l'occasion des réunions dans la région et ailleurs, notamment aux travaux de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (122 600 dollars); et b) au titre de l'encadrement stratégique et du soutien administratif aux activités menées à l'intérieur de la région et ailleurs, en vue de coordonner et harmoniser les activités avec celles d'autres organismes du système des Nations Unies, tenir des consultations et fournir des conseils sur les questions et politiques de développement régional et participer aux réunions des chefs d'État de l'OUA, à la réunion du secrétariat OUA/CEA/BAfD et aux réunions du Comité directeur du Comité administratif de coordination sur l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique (149 800 dollars). L'augmentation de 58 200 dollars est imputable aux besoins accrus de l'Équipe des services d'information et de communication.

Services contractuels

16A.41 Le montant prévu (98 300 dollars) doit permettre de fournir des services spécialisés liés aux activités de l'Équipe des services d'information et de communication en matière de sensibilisation, de couverture médiatique et de vulgarisation. Il s'agit des produits des services d'information et de communication destinés à promouvoir les conférences, séminaires et autres activités de la CEA et des activités visant à en diffuser les résultats auprès de différents groupes, notamment par le biais de pochettes audiovisuelles et radio, de communiqués de presse, de produits multimédia et de matériaux de promotion.

C. Programme de travail

Tableau 16A.8

Prévisions de dépenses, par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Sous-programme	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	5 474,1	8 102,1	(2 055,8)	(25,3)	6 046,3	116,5	6 162,8
2. Action en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable	6 885,8	5 370,7	(519,0)	(9,6)	4 851,7	112,1	4 963,8
3. Renforcement de la gestion du développement	1 148,7	4 647,7	(42,9)	(0,9)	4 604,8	106,4	4 711,2
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	3 130,3	5 881,5	(333,4)	(5,6)	5 548.,1	181,7	5 729,8
5. Promotion de la coopération et de l'intégration régionales	21 732,0	19 278,0	(14 516,1)	(75,2)	4 761,9	112,5	4 874,4
6. Promotion de la femme	1 679,8	–	3 288,9	–	3 288,9	74,2	3 363,1
7. Soutien des activités régionales en faveur du développement	–	–	15 524,9	–	15 524,9	390,6	15 915,5
Total	**40 050,7**	**43 280,0**	**1 346,6**	**3,1**	**44 626,6**	**1 094,0**	**45 720,6**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	169,9	69,4	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	1 322,5	1 758,9	PNUD	198,6
	249,0	200,0	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	3 495,4	5 200,4	FNUAP	4 507,8
	4 410,7	5 574,5	Sources bilatérales	7 272,9
Total	**9 647,5**	**12 803,2**		**11 979,3**
Total 1) et 2)	**49 698,2**	**56 083,2**		**57 699,9**

Tableau 16A.9

Postes nécessaires

Programme de travail

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	12	12	–	–	1	1	13	13
P-5	29	29	–	–	16	14	45	43
P-4/3	84	90	–	–	3	1	87	91
P-2/1	20	21	–	–	2	1	22	22
Total	**145**	**152**	**–**	**–**	**22**	**17**	**167**	**169**
Autres catégories								
Agents locaux	118	119	–	–	16	6	134	125
Total	**118**	**119**	**–**	**–**	**16**	**6**	**134**	**125**
Total général	**263**	**271**	**–**	**–**	**38**	**23**	**301**	**294**

16A.42 Comme indiqué plus haut (par. 16A.6), le programme de travail de la Commission issu du plan à moyen terme pour la période 1998-2001, tel que révisé, s'inspire de la nouvelle structure de programmation approuvée en 1996, qui comprend la facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales, l'action en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable, le renforcement de la gestion du développement, l'utilisation de l'information aux fins du développement et la promotion de la coopération régionale. Deux nouveaux sous-programmes (Promotion de la femme et Soutien des activités sous-régionales en faveur du développement) ont été ajoutés dans le cadre des révisions du plan à moyen terme approuvées en 1998, ce qui porte à sept le nombre des sous-programmes.

16A.43 La répartition des tâches entre les sous-programmes au titre de l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001 varie suivant l'étendue des activités. Les prévisions de répartition des ressources en pourcentage entre les sous-programmes sont dont les suivantes :

Sous-programme	*Budget ordinaire*	*Fonds extra-budgétaires*
	(En pourcentage)	
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	13,6	1,5
2. Action en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable	10,9	37,6
3. Renforcement de la gestion du développement	10,3	32,6
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	12,4	15,9
5. Promotion de la coopération et de l'intégration régionales	10,6	1,1
6. Promotion de la femme	7,4	11,3
7. Soutien des activités sous-régionales en faveur du développement	34,8	–
Total	**100,0**	**100,0**

Sous-programme 1

Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales

Tableau 16A.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	4 085,0	6 078,7	(1 736,8)	(28,5)	4 341,9	89,5	4 431,4
Autres dépenses de personnel	14,0	45,7	(9,9)	(21,6)	35,8	1,8	37,6
Consultants et experts	116,0	375,8	(123,5)	(32,8)	252,3	12,2	264,5
Voyages	125,0	346,5	(132,0)	(38,0)	214,5	10,4	224,9
Services contractuels	37,6	108,2	(53,6)	(49,5)	54,6	2,6	57,2
Subventions et contributions	1 096,5	1 147,2	–	–	1 147,2	–	1 147,2
Total	**5 474,1**	**8 102,1**	**(2 055,8)**	**(25,3)**	**6 046,5**	**116,5**	**6 162,8**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	42,8	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	114,3	–	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	540,4	1 700,0	Sources bilatérales	181,9
Total	**654,7**	**1 742,8**		**181,9**
Total 1) et 2)	**6 128,8**	**9 844,9**		**6 344,7**

Tableau 16A.11

Postes nécessaires

Sous-programme : Facilitation de l'analyse des politiques

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	1	–	–	–	–	2	1
P-5	4	3	–	–	–	–	4	3
P-4/3	13	10	–	–	1	–	14	10
P-2/1	6	4	–	–	1	–	7	4
Total	**25**	**18**	**–**	**–**	**2**	**–**	**27**	**18**
Autres catégories								
Agents locaux	18	11	–	–	4	–	22	11
Total	**18**	**11**	**–**	**–**	**4**	**–**	**22**	**11**
Total général	**43**	**29**	**–**	**–**	**6**	**–**	**49**	**29**

16A.44 Ce sous-programme sera exécuté par la Division de l'analyse des politiques économiques et sociales.

16A.45 Les activités entreprises au titre de ce sous-programme visent à permettre de mieux appréhender les problèmes clefs du développement de l'Afrique. L'accent est mis sur l'analyse de la politique économique en vue d'une croissance soutenue et d'une plus grande stabilité macroéconomique, de la promotion des échanges et des investissements, de la gestion de la dette, de l'instauration d'une politique sociale et de la réduction de la pauvreté.

16A.46 Les activités durant l'exercice biennal seront réalisées notamment grâce à l'élaboration d'études sur les pays, de documents de recherche, de rapports analytiques et de synthèse, ainsi que de documents directifs. On aura également de plus en plus recours à des séminaires, des conférences et des ateliers de formation consacrés à des questions spécifiques de développement, regroupant de hauts responsables nationaux, des représentants de la société civile et du secteur privé qui permettraient de dégager une interprétation commune des défis que devront relever les pays d'Afrique dans le domaine du développement et des choix qui s'offrent à eux. Autre facteur important, il faudra tisser des liens plus efficaces avec les centres de recherche économique et politique et les groupes de réflexion sur le développement de plus en plus nombreux en Afrique.

16A.47 On compte que ces activités permettront : a) de renforcer la capacité des États membres d'élaborer des stratégies et politiques de développement appropriées; b) d'influer sur l'orientation des politiques des États membres en ce qui concerne l'utilisation de l'aide de façon que celle-ci ait réellement un effet favorable sur le développement et les réalisations économiques; c) de formuler des stratégies de réduction de la dette et d'examiner l'évolution de la dette en Afrique et les efforts pour en réduire la charge; d) de construire des lignes de pauvreté et des cartes de la pauvreté dans les pays africains et de les actualiser; et e) de renforcer la capacité des pays africains d'analyser les liens entre l'expansion commerciale et la croissance économique et de cerner les difficultés qui font obstacle à la compétitivité de l'Afrique sur le plan international.

Produits

16A.48 Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

a) *Services fournis aux organes d'experts intergouvernementaux*

i) Services fonctionnels pour les réunions. Neuf réunions de la Conférence des ministres africains des finances et de son comité d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Trois rapports à l'intention de la Conférence des ministres responsables du développement économique et social et de la planification : *Rapport économique sur l'Afrique*; rapport d'activité sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social; et rapport d'activité sur l'exécution du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits pays insulaires en développement d'Afrique; six rapports aux ministres africains des finances et à son comité d'experts sur : le développement de l'Afrique au XXIe siècle : conditions préalables; le financement du développement de l'Afrique : nouveaux défis; un agenda pour le développement de l'Afrique; l'estimation des besoins liés au financement sectoriel; le rôle du secteur privé dans le financement du développement, et le rôle des flux de l'aide dans le financement du développement;

iii) Cinq réunions de groupes spéciaux d'experts sur : la situation de la dette en Afrique; les réformes de l'enseignement supérieur; les meilleures pratiques en matière d'allocations de dépenses publiques; les stratégies de développement en Afrique; la compétitivité des exportations africaines;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série. Rapport économique sur l'Afrique; *Étude des conditions économiques et sociales en Afrique*; et six séries de rapports de synthèse;

ii) Neuf publications isolées. Élargissement de l'agenda pour le développement de l'Afrique : orientation et priorités; relèvement des taux d'épargne et d'investissement en Afrique : besoins de financement du développement; conséquences des réformes commerciales en Afrique sur la promotion de la compétitivité des exportations; promotion des organismes d'investissement en Afrique; situation de la dette en Afrique et récentes mesures d'allégement de la dette; réformes de l'enseignement supérieur en ce qui concerne l'utilisation des techniques d'information; étude multinationale sur l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté; étude multinationale sur les tendances en matière d'allocations de dépenses publiques en vue d'atténuer la pauvreté aux niveaux communautaire, national et sous-régional; et trois modules d'enseignement en anglais, arabe et français;

c) *Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions*

Coopération et liaison, en ce qui concerne les questions et politiques de développement, notamment la planification, la mise en valeur et l'utilisation des ressources humaines, la pauvreté et la transformation sociale, avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales africaines et non africaines; participation et contribution importante aux activités d'autres institutions et organismes des Nations Unies tels que les équipes spéciales du CAC; le projet LINK des Nations Unies et les consultations sur les plans et programmes d'action, y compris ceux adoptés par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, le Sommet mondial pour le développement social, ainsi que le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique;

d) *Coopération technique (fonds extrabudgétaires)*

i) Services consultatifs. Services consultatifs à titre d'appui aux activités relatives à la gestion de la dette et aux négociations sur la dette; suivi des conférences ministérielles et des réunions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris la fourniture d'une assistance aux négociations commerciales; conception et formulation de cadres politiques; analyse et exécution de politiques et définition de politiques et de stratégies de lutte contre la pauvreté; et soutien à la mise en oeuvre de programmes mondiaux, notamment le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, le Programme d'action pour le développement durable des petits pays insulaires en développement, la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sur le développement social, ainsi que de programmes régionaux spécifiques, à savoir le nouvel Ordre

du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique;

ii) Formation de groupe (séminaires/ateliers/colloques). Un séminaire de formation sur la pauvreté et la politique des pouvoirs publics dans certains pays africains : un colloque sur la promotion de l'interaction entre les organismes d'investissement en Afrique.

Ressources nécessaires

Postes

16A.49 Les ressources demandées (4 341 900 dollars), qui font apparaître une diminution de 1 736 800 dollars, correspondent aux besoins en personnel de ce sous-programme qui, compte tenu du réaménagement du programme de travail, consisteraient en 18 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 D-1; 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 4 P-2/1) et 11 postes d'agent local, comme indiqué au tableau 16A.11. Cette diminution de 1 736 800 dollars est imputable au fait qu'un poste D-1, un poste P-5, un poste P-4, deux postes P-3 et un poste P-2/1 et six postes d'agent local doivent être transférés de ce sous-programme au nouveau sous-programme 6 (Promotion de la femme), et à ce que un poste P-2/1 et un poste d'agent local doivent être transférés au nouveau sous-programme 7 (Soutien des activités régionales en faveur du développement).

Autres dépenses de personnel

16A.50 Le montant prévu à cette rubrique (35 800 dollars), qui fait apparaître une diminution de 9 900 dollars, devrait permettre de couvrir les dépenses correspondant au personnel temporaire à recruter pour recueillir les informations nécessaires en vue de l'établissement du *Rapport économique sur l'Afrique*, publié chaque année, et de l'*Étude des conditions économiques et sociales en Afrique*, publiée tous les deux ans, et de la préparation de l'analyse par pays servant à l'établissement des études multinationales sur l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté; ainsi que l'allocation des dépenses publiques.

Consultants et experts

16A.51 Les ressources demandées à cette rubrique (252 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 123 500 dollars, devraient permettre de couvrir : a) les honoraires de consultants (133 300 dollars) nécessaires à la mise en oeuvre efficace du programme de travail, en particulier pour l'analyse des données en vue de l'établissement des publications suivantes : i) *Étude des conditions économiques et sociales en Afrique*; ii) documents techniques pour la huitième session de la Conférence des ministres africains des finances; iii) Rapport économique sur l'Afrique; iv) modules de formation sur la pauvreté; v) réformes de l'enseignement supérieur; vi) effets des réformes commerciales sur la promotion de la compétitivité des exportations; vii) tendances en matière d'allocations de dépenses publiques; et b) les dépenses relatives à la convocation des cinq réunions de groupes spéciaux d'experts dont il est fait mention plus haut (119 000 dollars).

Voyages

16A.52 Les ressources demandées (214 500 dollars), qui font apparaître une diminution de 132 000 dollars, devraient permettre de couvrir a) le coût des voyages officiels des fonctionnaires appelés à prendre part aux activités menées par d'autres organismes et institutions des Nations Unies sur les questions et politiques de développement et aux consultations y ayant trait (24 800 dollars) et b) les frais de voyage des fonctionnaires chargés de recueillir des informations et de tenir des consultations avec les responsables des questions liées aux activités visées par le programme de travail, notamment l'*Étude des conditions économiques et sociales en Afrique*, de fournir des services consultatifs ainsi que de participer à d'autres activités au titre de la coopération internationale et de la coordination et de la liaison interinstitutions (189 700 dollars).

Services contractuels

16A.53 Les ressources demandées (54 600 dollars), qui font apparaître une diminution de 53 600 dollars, devraient permettre de : a) couvrir les frais de publication contractuelle de l'*Étude sur les conditions économiques*

et sociales en Afrique et du Rapport économique sur l'Afrique (29 800 dollars); et b) financer l'impression à l'extérieur de l'*Étude sur les conditions économiques et sociales en Afrique* (24 800 dollars).

Subventions et contributions

16A.54 Le montant prévu à ce titre (1 147 200 dollars), qui correspond au maintien des programmes, concerne la prorogation des subventions octroyées à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et à l'Institut régional africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, dont 942 400 dollars représentent le coût de 4 postes d'administrateur à l'IDEP (1 poste D-1, 1 poste P-4 et 2 postes P-3) et 204 800 dollars correspondent aux postes de directeur et de directeur adjoint et aux dépenses administratives de l'Institut régional africain.

Sous-programme 2
Assurer la sécurité alimentaire et le développement durable

Tableau 16A.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pour-centage*			
Postes	6 499,0	4 887,5	(460,1)	(9,4)	4 427,4	91,4	4 518,8
Consultants et experts	107,2	250,9	(41,1)	(16,3)	209,8	10,2	220,0
Voyages	279,6	191,9	(36,9)	(19,2)	155,0	7,6	162,6
Services contractuels	–	40,4	19,1	47,2	59,5	2,9	62,4
Total	**6 885,8**	**5 370,7**	**(519,0)**	**(9,6)**	**4 851,7**	**112,1**	**4 963,8**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	4,3	26,6	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	1 063,5	1 208,9	PNUD	–
	3 495,4	5 200,4	FNUAP	4 507,8
	–	200,0	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	209,5	800,0	Sources bilatérales	–
Total	**4 772,7**	**7 435,9**		**4 507,8**
Total 1) et 2)	**11 658,5**	**12 806,6**		**9 471,6**

Tableau 16A.13

Postes nécessaires

Sous-programme : Assurer la sécurité alimentaire et le développement durable

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	1	1	2	2
P-5	3	3	–	–	14	13	17	16
P-4/3	13	11	–	–	–	–	13	11
P-2/1	3	3	–	–	1	1	4	4
Total	**20**	**18**	**–**	**–**	**16**	**15**	**36**	**33**
Autres catégories								
Agents locaux	11	11	–	–	7	2	18	13
Total	**11**	**11**	**–**	**–**	**7**	**2**	**18**	**13**
Total général	**31**	**29**	**–**	**–**	**23**	**17**	**54**	**46**

16A.55 Les activités entreprises au titre de ce sous-programme le seront par la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable.

16A.56 Les activités menées viseront à renforcer les capacités d'analyse locales sur lesquelles s'appuieront les responsables nationaux dans les domaines interdépendants de l'agriculture, de la population et de l'environnement et à assurer la sécurité alimentaire et le développement durable. Elles devraient également faciliter l'adoption et la mise en oeuvre de mesures susceptibles de promouvoir un développement socialement acceptable, économiquement viable et écologiquement durable. Les activités relatives à la science et à la technologie devraient permettre aux États Membres de renforcer les capacités scientifiques et technologiques endogènes nécessaires au développement de l'Afrique, compte tenu notamment de la nécessité d'intégrer le plus rapidement possible les questions relatives à l'alimentation, la population et l'environnement dans la planification du développement, et d'être mieux à même de résoudre les problèmes relatifs à la science et à la technologie se posant aux niveaux régional et sous-régional. Sont prévues l'organisation d'une

conférence régionale, l'élaboration de publications portant sur les principaux sujets d'intérêt, des activités de plaidoyer et de sensibilisation, la constitution de réseaux et des projets de coopération technique.

Réalisations escomptées

16A.57 Les activités menées devraient permettre : a) de sensibiliser les intéressés à la question de l'intégration de tout ce qui concerne la population, l'agriculture et l'environnement dans la planification du développement et l'élaboration des politiques, d'améliorer leurs connaissances en la matière et de promouvoir les débats y relatifs (l'établissement de liens entre population, agriculture et environnement bénéficie d'un appui politique important); b) de renforcer les capacités nationales et locales d'analyse et de gestion de ces questions dans le cadre du développement durable; c) d'améliorer le suivi des engagements d'ordre politique et social pris en ce qui concerne la mise en oeuvre de certains programmes et des plans d'action définis lors des diverses conférences régionales et mondiales; et d) d'adopter dans le domaine de la science et de la technologie, des politiques et stratégies judicieuses permettant de résoudre les questions relatives à la population, l'agriculture et l'environnement, les États Membres étant de plus en plus conscients qu'il leur faut utiliser la science et la technique pour assurer la sécurité alimentaire et le développement durable et de plus en plus résolus à prendre des dispositions à cet effet.

Produits

16A.58 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

a) *Services fournis aux organes intergouvernementaux et aux groupes d'experts*

i) Services fonctionnels. Sept réunions du Comité du développement durable; quatre réunions du Comité de suivi de l'application de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; sept réunions du Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants

a. Six rapports au Comité du développement durable portant sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des plans d'action adoptés lors des conférences mondiales et régionales, à savoir : le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et la Déclaration de Dakar/Ngor; les plans d'action du Sommet mondial sur l'alimentation, de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II); la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Action 21); la stratégie africaine d'évaluation des ressources en eau; et le plan d'action concernant la science et la technologie au service de la sécurité alimentaire et du développement durable;

b. Rapport à la quatrième réunion du Comité africain de suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement;

c. Rapport au Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie sur les questions relatives à la science et à la technologie essentielles au développement de l'Afrique;

iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur : les liens entre la population, l'agriculture et l'environnement en Afrique; la science et la technologie au service de la sécurité alimentaire et du développement durable et la mise au point de technologies alimentaires autochtones;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série. Les liens entre la population, l'agriculture et l'environnement en Afrique : quelques indicateurs clefs; deux recueils des meilleures pratiques concernant la population,

l'environnement et l'agriculture en Afrique; deux recueils des meilleures pratiques concernant la science et la technologie au service de la sécurité alimentaire et du développement durable;

ii) Publications isolées. Guide sur le modèle population-environnement-agriculture-développement; cinq études sur l'état de l'environnement en Afrique; l'évolution démographique de l'Afrique; les liens entre la population, l'environnement, l'agriculture et le développement durable; les liens entre la recherche et l'agro-industrie en Afrique; et les technologies alimentaires autochtones : application et possibilités d'amélioration;

iii) Brochures, plaquettes, fiches de synthèse, planches murales pochettes d'information : cinq brochures sur le modèle population-environnement-agriculture-développement par pays; deux affiches sur la Journée mondiale de l'environnement; quatre plaquettes sur le réseau africain pour la science et la technologie;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

Coopération et liaison avec en particulier l'Institut régional d'étude de la population, l'Institution de formation et de recherche démographiques, l'OUA, le Centre régional africain de technologie, le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales nationales, sous-régionales et internationales en vue de la diffusion du modèle population-environnement-agriculture-développement et de la promotion des programmes de sécurité alimentaire et du développement durable. Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions s'occupant de la sécurité alimentaire et de développement durable tels que la FAO, le PNUE, le FNUAP, le PNUD, le PAM, le CNUEH, l'OMS, la BIRD, l'OMM, l'UNESCO, l'OIT, l'ONUDI, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, ainsi que coordination et harmonisation, notamment participation aux activités du Comité administratif de coordination, du Groupe de travail interinstitutions chargé des questions démographiques, de la Commission du développement durable, de la Commission des établissements humains et de la Commission de la science et de la technique au service du développement;

d) *Coopération technique* (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

Services consultatifs. Missions dans des États Membres et services fournis à ces derniers pour un développement intégré tenant compte des questions relatives à la population, l'environnement et l'agriculture et de l'utilisation de la science et de la technique au service du développement; et appui technique aux institutions sous-régionales concernant la conception et la mise en oeuvre de programmes portant sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

Ressources nécessaires

Postes

16A.59 Le montant demandé (4 427 400 dollars), en diminution de 460 100 dollars, devrait permettre de financer les dépenses afférentes au personnel affecté au sous-programme à savoir, en raison de la réorganisation du programme de travail, 18 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 3 P-2/1) et 11 postes d'agent local, comme l'indique le tableau 16A.13. La diminution du montant demandé (460 100 dollars) résulte du redéploiement d'un poste P-4 et d'un poste P-3 de ce sous-programme vers le sous-programme 7: Appui aux activités sous-régionales en faveur du développement.

Consultants et experts

16A.60 Les ressources prévues à ce titre (209 800 dollars), en diminution de 41 100 dollars, permettraient de financer : a) les services de consultants (53 600 dollars) chargés d'établir des documents de base ainsi que des études et publications sur l'état de l'environnement en Afrique; l'évolution démographique de l'Afrique; les liens entre, d'une part, la population, l'environnement et l'agriculture et, d'autre part, le développement durable

en Afrique; et b) l'organisation des trois réunions de groupes spéciaux d'experts susmentionnées (156 200 dollars).

Voyages

16A.61 Les ressources prévues à ce titre (155 000 dollars), en diminution de 36 900 dollars, devraient permettre de financer les voyages entrepris par le personnel devant a) prendre part aux activités menées dans le cadre de la coopération internationale et de la coordination et de la liaison interinstitutions (48 500 dollars) et b) participer à des ateliers, consulter des États Membres et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur des questions relatives au programme de travail, réunir des données et fournir des services consultatifs (106 500 dollars).

Services contractuels

16A.62 Le montant prévu à ce titre (59 500 dollars), en augmentation de 19 100 dollars, permettrait a) de finaliser l'étude sur l'état de l'environnement en Afrique; l'étude sur l'évolution démographique de l'Afrique; et l'étude sur les liens entre, d'une part, la population, l'environnement et l'agriculture et, d'autre part, le développement durable en Afrique (14 800 dollars); et b) de confier l'impression de ces publications à des entreprises extérieures (44 700 dollars).

Sous-programme 3
Renforcement de la gestion du développement

Tableau 16A.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources* *Montant*	*Pour-centage*	*Total avant réévaluation des coûts*	*Rééva-luation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
Postes	1 131,1	4 215,3	3,1	–	4 218,4	87,6	4 306,0
Consultants et experts	20,4	240,5	(17,1)	(7,1)	223,4	10,9	234,3
Voyages	15,2	130,2	(22,0)	(16,8)	108,2	5,3	113,5
Services contractuels	–	61,7	(6,9)	(11,1)	54,8	2,6	57,4
Total	**1 148,7**	**4 647,7**	**(42,9)**	**(0,9)**	**4 604,8**	**106,4**	**4 711,2**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	140,2	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	1 236,2	700,0	Sources bilatérales	3 902,9
Total	**1 376,4**	**700,0**		**3 902,9**
Total 1) et 2)	**2 525,1**	**5 347,7**		**8 614,1**

Tableau 16A.15

Postes nécessaires

Sous-programme : Renforcement de la gestion du développement

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	4	3	–	–	1	1	5	4
P-4/3	11	12	–	–	–	–	11	12
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total	**17**	**17**	**–**	**–**	**1**	**1**	**18**	**18**
Autres catégories								
Agents locaux	10	10	–	–	2	2	12	12
Total	**10**	**10**	**–**	**–**	**2**	**2**	**12**	**12**
Total général	**27**	**27**	**–**	**–**	**3**	**3**	**30**	**30**

16A.63 La Division de la gestion du développement sera chargée de la mise en oeuvre des activités prévues au titre de ce sous-programme, qui vise à promouvoir l'adoption de mesures propres à améliorer la gestion du secteur public et à renforcer le dynamisme du secteur privé et la participation de la société civile au développement et à l'administration des affaires publiques.

16A.64 Les activités porteront sur la recherche de gains d'efficacité, la création de conditions favorables et l'adoption de mesures permettant de renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé, et notamment les organisations de la société civile, et devraient permettre d'accélérer la mise au point des capacités de gestion du développement qui seront nécessaires au cours du prochain millénaire. À cet égard, la Division procédera à des analyses, établira des notes d'orientation et d'information et étudiera les perspectives en vue d'améliorer l'administration des affaires publiques, la compétitivité du secteur privé au sein de l'économie régionale et mondiale ainsi que la participation des organisations de la société civile au processus de développement. Elle devra pour ce faire renforcer ses interventions, développer ses partenariats, faire appel à des ressources extérieures, créer des réseaux d'information s'appuyant sur des bases de données, organiser des tables rondes permettant de partager et diffuser données d'expérience et informations, soutenir le renforcement des capacités et fournir des conseils techniques et une assistance consultative.

Réalisations escomptées

16A.65 De manière générale, les activités menées devraient contribuer à renforcer le sens des responsabilités des gestionnaires du secteur public et la transparence dans ce secteur, le dynamisme du secteur privé et la participation des organisations de la société civile au processus de développement. Il s'agira notamment : a) de mettre au point des stratégies portant sur la compétitivité dans le cadre de la mondialisation de l'économie; b) d'élaborer des codes et indicateurs permettant d'assurer le suivi de la gestion des affaires publiques en Afrique; c) de renforcer les capacités des organisations de la société civile, notamment leurs liens avec les gouvernements, afin qu'elles puissent contribuer utilement au processus de développement et; d) de mettre au point des stratégies favorisant les partenariats entre les secteurs public et privé en vue de maximiser le rôle du secteur privé dans l'économie.

Produits

16A.66 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

a) *Services fournis aux organes intergouvernementaux et aux groupes d'experts*

i) Services fonctionnels. Sept réunions du Comité du développement humain et de la société civile et sept réunions du Comité de l'industrie et du développement du secteur privé;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports au Comité du développement humain et de la société civile sur : a) la participation de la société civile au développement et à la gestion des affaires publiques et b) les problèmes se faisant jour dans le domaine de l'administration du secteur public; un rapport au Comité de l'industrie et du développement du secteur privé sur les nouvelles questions concernant le développement du secteur privé;

iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur : le cadre stratégique d'appui permettant de renforcer la compétitivité régionale et mondiale des petites et moyennes entreprises; les codes et indicateurs prototypes de suivi de l'efficacité de la gestion des affaires publiques en Afrique; le renforcement de l'efficacité avec laquelle les autorités locales gèrent les ressources financières dont elles disposent; les indicateurs permettant d'évaluer et de suivre la participation des organisations de la société civile africaine aux programmes de développement;

b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

i) Publications en série. Rapport sur l'état de l'administration des affaires publiques en Afrique (*Africa State of Governance*); et bulletin d'information sur la gestion du développement (semestriel);

ii) Publications isolées. a) Étude critique des services d'appui à l'amélioration de la compétitivités des petites et moyennes entreprises africaines sur le plan mondial et régional; b) cadre stratégique d'appui permettant de renforcer la compétitivité régionale et mondiale des petites et moyennes entreprises; c) analyse des besoins des entreprises du secteur privé dans certains pays d'Afrique; d) manuel et répertoire des meilleures pratiques concernant le financement par le secteur privé des projets d'infrastructure; e) évaluation des besoins en matière d'assistance technique pour le développement des marchés de capitaux en Afrique; f) codes et indicateurs prototypes de suivi de l'efficacité de la gestion des affaires publiques en Afrique; g) étude de base devant permettre d'établir des indicateurs d'évaluation et de suivi de la participation des organisations de la société civile africaine aux programmes de développement; h) études des meilleures pratiques concernant le passage volontaire des entreprises du secteur non structuré au secteur structuré; i) étude des meilleures pratiques concernant les partenariats entre l'État et le secteur privé permettant d'améliorer la conjoncture économique et les services d'appui aux entreprises; j) renforcement de l'efficacité avec laquelle les autorités régionales et locales gèrent les ressources financières dont elles disposent; k) cadre de partenariat pour les relations entre les organisations de la société civile et la CEA; l) manuel mis à jour des organisations populaires africaines; m) directives

portant sur l'établissement d'alliances stratégiques permettant de relier certains organismes professionnels et administratifs africains à leurs homologues du Nord et du Sud;

iii) Exposition. Table ronde d'entreprises et exposition permettant de mieux faire prendre conscience de l'importance de la compétitivité sur le plan régional et mondial;

iv) Manifestations spéciales. a) Forum sur les investissements et le transfert de technologie dans le cadre de la coopération Sud-Sud; b) forum annuel à l'intention des parlementaires et dirigeants d'entreprises nouvellement nommés ou élus sur leur rôle dans la gestion du développement; c) conférence régionale sur la participation populaire 10 ans après l'adoption de la Charte africaine; d) table ronde de haut niveau sur l'établissement d'alliances stratégiques permettant de relier certains organismes professionnels et administratifs africains à leurs homologues du Nord et du Sud;

v) Supports techniques destinés à des utilisateurs extérieurs (bases de données, logiciels, etc.). Base de données comportant des informations sur un certain nombre de questions touchant la gestion du développement et d'activités relatives aux indicateurs portant sur les secteurs public et privé et la société civile;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

Coopération avec un réseau d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et de la société civile sur des questions touchant le développement et la gestion des secteurs public et privé ainsi que la participation des organisations de la société civile au processus de développement. En particulier, coopération avec le Département des affaires économiques et sociales pour la réalisation d'activités communes portant sur la gouvernance et la participation à des réunions d'experts de l'administration des affaires publiques; participation aux réunions et autres activités de l'ONUDI pour ce qui est du développement industriel; aux activités de la CNUCED concernant les petites et moyennes entreprises; aux activités du PNUD portant sur le Forum sur la gouvernance en Afrique; aux activités de la Banque mondiale concernant les secteurs public et privé et les organisations non gouvernementales; aux activités de la BAfD pour ce qui est du programme spécial pour l'Afrique, du développement du secteur privé et des organisations non gouvernementales; aux activités de l'OUA sur la paix et le règlement et la gestion des conflits; aux activités du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, du Fonds pour le renforcement des capacités de l'Afrique, de la Coalition mondiale pour l'Afrique et du Forum des dirigeants africains sur la promotion des organisations de la société civile et les questions de renforcement des capacités; aux activités de développement du secteur privé menées par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans le cadre de la coopération Sud-Sud; aux activités de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux sur des questions liées à la décentralisation et à l'efficacité des autorités locales; aux activités de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, des chambres de commerce, de l'Association des entrepreneurs africains et de l'Association des administrations fiscales africaines sur des questions liées aux secteurs public et privé, etc.;

d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

i) Services consultatifs. Fourniture de services concernant des questions liées à l'efficacité du secteur public et à la qualité des prestations de services; aux autorités régionales et locales pour ce qui est de la gestion des ressources financières; s'agissant des politiques et programmes en faveur du développement des entreprises et de l'esprit d'entreprise; assistance technique permettant de renforcer la participation des organisations de la société civile et leur rôle dans la politique et autres questions de développement national connexes;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques). Cinq ateliers sous-régionaux portant sur la mise au point de codes et indicateurs de suivi de la gestion des affaires publiques; cinq ateliers sous-régionaux permettant de concevoir des programmes de renforcement des capacités des organisations de la société civile; un atelier de haut niveau sur le financement des infrastructures par le secteur privé;

iii) Projets opérationnels. Développement du secteur privé africain dans le cadre de la coopération Sud-Sud; promotion de la participation de la population au développement; promotion du secteur non structuré pour le développement de l'Afrique; promotion des marchés de capitaux en Afrique : coopération technique et renforcement des capacités.

Ressources nécessaires

Postes

16A.67 Les ressources demandées (4 218 400 dollars) devraient permettre de financer les dépenses afférentes au personnel affecté au sous-programme, à savoir, en raison de la réorganisation du programme de travail, 17 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 8 P-3, 1 P-2/1) et 10 postes d'agent local, comme l'indique le tableau 16A.15.

16A.68 L'augmentation des dépenses de personnel (3 100 dollars) résulte d'un redéploiement de postes à partir de ce sous-programme ou vers ce sous-programme devant permettre de parvenir à une répartition efficace des postes en vue de la mise en oeuvre des activités proposées comme suit : il est proposé de redéployer deux postes à partir de ce sous-programme – un poste P-5 vers le nouveau sous-programme 6 (Promotion de la femme) et un poste P-3 vers le nouveau sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales en faveur du développement) – et deux autres postes vers ce sous-programme – un poste P-4 du sous-programme 5 (Promotion de la coopération et de l'intégration régionales) et un poste P-4 à partir de l'Appui au programme.

Consultants et experts

16A.69 Les ressources prévues à cette rubrique (223 400 dollars), en diminution de 17 100 dollars, seraient réparties comme suit : a) services de consultants (136 100 dollars) chargés de la mise au point de bases de données intégrées et de la création de réseaux informatiques devant permettre la constitution de réseaux publics, privés et d'organisations de la société civile et l'échange d'informations ainsi que l'établissement de documents de travail, d'études et de publications : i) études des meilleures pratiques concernant le passage volontaire des entreprises du secteur non structuré au secteur structuré; ii) identification des besoins en matière d'assistance technique pour le développement des marchés de capitaux en Afrique; iii) rapport biennal sur l'état de l'administration des affaires publiques en Afrique; iv) rapport biennal sur les organisations de la société civile et le développement participatif en Afrique; v) directives portant sur l'établissement d'alliances stratégiques permettant de relier certains organismes professionnels et administratifs africains à leurs homologues du Nord et du Sud; vi) supports techniques destinés à des utilisateurs extérieurs (bases de données, logiciels, etc.); vii) base de données comportant des informations sur un certain nombre de questions touchant la gestion du développement et d'activités relatives aux indicateurs portant sur les secteurs public et privé et la société civile; et b) organisation des quatre réunions de groupes spéciaux d'experts susmentionnées (87 300 dollars).

Voyages

16A.70 Les ressources demandées à ce titre (108 200 dollars), en diminution de 22 000 dollars, devraient permettre de couvrir les frais de voyage du personnel participant à des réunions et ateliers, chargé de réunir des données, de consulter des États Membres et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur des questions liées aux activités relevant du programme de travail, de fournir des services consultatifs et prenant part aux activités menées dans le cadre de la coopération internationale et de la coordination et de la liaison interinstitutions.

Services contractuels

16A.71 Les ressources demandées (54 800 dollars), en diminution de 6 900 dollars, devraient permettre de couvrir a) les travaux contractuels d'édition des publications (29 900 dollars) et l'organisation et la gestion par des sociétés extérieures de certaines manifestations comme : i) le forum sur les investissements et le transfert de technologie dans le cadre de la coopération Sud-Sud; ii) la table ronde d'entreprises et l'exposition permettant de mieux faire prendre conscience de l'importance de la compétitivité sur le plan régional et mondial; iii) une table ronde de haut niveau sur l'établissement d'alliances stratégiques permettant de relier certains organismes professionnels et administratifs africains à leurs homologues du Nord et du Sud; et b) les travaux contractuels d'impression du rapport biennal sur l'état de l'administration des affaires publiques en Afrique (24 900 dollars).

Sous-programme 4
Utilisation de l'information aux fins du développement

Tableau 16A.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépenses	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pour-centage*			
Postes	2 894,1	5 397,6	(425,2)	(7,8)	4 972,4	153,6	5 126,0
Consultants et experts	92,0	135,6	92,8	68,4	228,4	11,1	239,5
Voyages	97,7	151,1	7,9	5,2	159,0	7,9	166,9
Services contractuels	46,5	45,6	3,9	8,5	49,5	2,4	51,9
Fournitures et accessoires	–	151,6	(12,8)	(8,4)	138,8	6,7	145,5
Total	**3 130,3**	**5 881,5**	**(333,4)**	**(5,6)**	**5 548,1**	**181,7**	**5 729,8**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	–	–	PNUD	65,6
	24,2	–	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	1 022,0	1 898,4	Sources bilatérales	1 837,4
Total	**1 046,2**	**1 898,4**		**1 903,0**
Total 1) et 2)	**4 176,5**	**7 779,9**		**7 632,8**

Tableau 16A.17

Postes nécessaires

Sous-programme : Utilisation de l'information aux fins du développement

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4/3	13	12	–	–	1	–	14	12
P-2/1	3	2	–	–	–	–	3	2
Total	**20**	**18**	**–**	**–**	**1**	**–**	**21**	**18**
Autres catégories								
Agents locaux	34	32	–	–	3	–	37	32
Total	**34**	**32**	**–**	**–**	**3**	**–**	**37**	**32**
Total général	**54**	**50**	**–**	**–**	**4**	**–**	**58**	**50**

16A.72 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des services d'information pour le développement.

16A.73 Les activités consisteront à renforcer les capacités nationales en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, et de mise en place, d'interconnexion et d'utilisation de bases de données statistiques, bibliographiques, référentielles et spatiales en tant qu'instruments d'appui à la décision aux fins du développement socioéconomique. Ces activités prendront les formes ci-après : services consultatifs, organisation d'ateliers de formation, de séminaires et de colloques, et exécution de projets sur le terrain; coordination des politiques et normalisation des cadres conceptuels, des méthodes et des pratiques; établissement de liens pour l'intégration et la connectivité des données; mise au point de nouveaux produits de diffusion; et partenariats avec les institutions spécialisées.

Réalisations escomptées

16A.74 Les activités devraient permettre d'obtenir les résultats suivants : diffusion de l'information dans la société africaine; mise en place d'un réseau de bibliothèques et de centres d'information entre établissements d'enseignement supérieur et instituts de développement africains; amélioration de la portée et de la qualité

des statistiques sur l'Afrique, harmonisation des concepts, des méthodes, des classifications et des normes en ce qui concerne les données recueillies et définition plus précise des besoins actuels; meilleure gestion de l'information relative au développement et adoption par les États membres de la CEA de technologies appropriées pour la mise en place de bases de données sur le développement et la diffusion des informations; efforts accrus en vue de créer et d'utiliser des banques de données spatiales cohérentes dans le cadre des infrastructures d'information nationales, et partenariat et création de réseaux dans ce domaine; intégration progressive des données socioéconomiques collectées et utilisées par la CEA dans des banques de données spatiales où elles pourront être stockées, consultées et analysées.

Produits

16A.75 Les produits pour l'exercice biennal 2000-2001 seront les suivants :

a) *Services de secrétariat fournis aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions. Vingt réunions du Comité de l'information pour le développement et de ses sous-comités des technologies de l'information et de la communication, des services de bibliothèque, des statistiques et de l'information géographique;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Neuf rapports au Comité de l'information pour le développement, à sa deuxième session, sur les questions suivantes : évaluation de l'application du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90; mise en oeuvre du système de comptabilité nationale de 1993 dans les pays africains; suivi de la première session du Sous-Comité des statistiques (deux rapports); suivi de la première session du Sous-Comité de l'information géographique; avantages économiques et sociaux des systèmes d'information géographique (SIG); systèmes d'information foncière destinés aux décideurs africains; nouvelles tendances et technologies pour combler les lacunes en matière d'information spatiale en Afrique; activités de mise en place et de gestion de base de données;

iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : initiative «La société africaine à l'ère de l'information»; directives et modalités de mise en place d'un réseau électronique des bibliothèques de recherche africaines; organisation et gestion des services nationaux de statistiques; orientation des SIG en Afrique;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série. *Annuaire statistique pour l'Afrique*; répertoire des statistiques du commerce intra-africain et des échanges commerciaux extérieurs y relatifs; indicateurs intégrés de la situation économique, sociale et environnementale aux niveaux national et sous-régional;

ii) Neuf publications isolées. État des technologies de l'information et de la communication en Afrique; incidence de la société de l'information en Afrique; recensements et enquêtes économiques en Afrique; étude comparative sur les pratiques en matière de comptabilité nationale en Afrique; étude technique portant sur les réussites en matière d'application des SIG pour la prise de décisions et sur l'évaluation critique de l'incidence de l'information géographique, ses coûts et ses avantages; tendances en matière de création et de gestion des bases de données et de diffusion de l'information pour appuyer la prise de décisions en Afrique; étude sur l'utilisation des SIG dans les services nationaux de statistiques; état actuel des statistiques de l'énergie en Afrique;

iii) Produits électroniques, audio et vidéo. *Annuaire statistique* sur CD-ROM; répertoire des statistiques du commerce intra-africain et des échanges commerciaux extérieurs y relatifs sur CD-ROM; indicateurs intégrés de la situation économique, sociale et environnementale aux niveaux national et sous-régional sur CD-ROM; moyens électroniques d'information et résultats des études sur l'information géographique dans le développement;

iv) Plaquettes, brochures, fiches analytiques, panneaux muraux et pochettes d'information. Répertoire des publications officielles africaines; *ECA-in-Print* (publications de la CEA sous forme imprimée); bibliographie des nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la CEA; African Index (articles de publications périodiques et de revues sur les questions de développement de l'Afrique); plaquettes et autres publications destinées aux partenaires, aux interlocuteurs et aux coordonnateurs institutionnels; matériel publicitaire pour la Journée de l'information pour le développement en Afrique et pour la Journée africaine de la statistique, y compris un communiqué de presse;

v) Support technique. Base de données statistiques régionale de la CEA; base de données active sur l'Afrique et base de données active sur cinq pays; information bibliographique dont le catalogue d'accès public en ligne à la bibliothèque de la CEA; bases de données des publications officielles et sources primaires; publications de la CEA; nouvelles acquisitions; catalogues des journaux et publications périodiques résumés; données bibliographiques sur le développement économique, social, scientifique et technique de l'Afrique; information géographique en Afrique, y compris les applications des SIG, la couverture cartographique et les structures d'éducation et de formation;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison inter-institutions*

i) Coordination, harmonisation et liaison, en ce qui concerne les activités d'information liées à l'initiative «La société africaine à l'ère de l'information», avec les partenaires à tous les niveaux, y compris la gestion du partenariat pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique et le Comité consultatif technique africain de l'initiative susmentionnée ainsi que l'outil correspondant de partage de l'information; participation aux réunions du Comité directeur pour l'Afrique de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires; consultations et activités de collaboration au sein du groupe de travail technique du Comité administratif de coordination sur les bibliothèques et les centres d'information; participation au Consortium du système des Nations Unies;

ii) Services fonctionnels aux dixième et onzième sessions du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (trois rapports à chacune des sessions); appui aux équipes spéciales du Comité de coordination, notamment aux activités des équipes spéciales pour les bases de données actives sur l'Afrique et sur différents pays, et pour les bibliothèques de données concernant les enquêtes sur les ménages et appui à l'achèvement du rapport de l'Équipe spéciale pour la parité entre les sexes dans les comptes nationaux; *CASD News* (bulletin d'information du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique);

iii) Harmonisation, concertation et collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et réunions de la Commission de statistique, du Sous-Comité du Comité administratif de coordination sur les activités statistiques et de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international; des organismes bilatéraux et multilatéraux sur l'établissement et le renforcement des relations bilatérales pour le développement de la statistique en Afrique; et des groupements économiques régionaux et d'AfriStat sur le développement de la statistique en Afrique;

iv) Appui fonctionnel aux initiatives régionales telles que le Système d'information géographique pour l'Afrique et les systèmes d'information sur l'environnement pour l'Afrique subsaharienne (Banque mondiale); participation aux travaux du Comité administratif de coordination et collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies dans le domaine de l'information géographique;

d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

i) Services consultatifs. Appui à la formulation de politiques, plans et stratégies concernant les infrastructures d'information et de communication; amélioration de la qualité des données dans

les divers secteurs du développement de la statistique (tels que comptabilité nationale, statistiques des prix, commerce international); questions relatives à l'information géographique; mise en place de bases de données relatives à l'information pour le développement;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques). Deux ateliers sur la formulation de politiques, plans et stratégies nationaux concernant les infrastructures d'information et de communication; un séminaire sur le partage des ressources et l'établissement de réseaux entre les établissements d'enseignement supérieur et les bibliothèques de recherche en Afrique; deux ateliers de formation régionaux sur les comptes des ménages; séminaire sur les statistiques du commerce; deux ateliers sur le système de comptabilité nationale de 1993 et d'autres secteurs de développement de la statistique; un atelier régional sur les enquêtes auprès des ménages en Afrique; un atelier à l'intention des décideurs portant sur certaines applications spatiales des SIG; un séminaire sur les normes et spécifications pour l'information géoréférencée adaptée à l'environnement de l'Afrique, élargissant le réseau des SIG; un atelier sur les nouvelles technologies de mise en place de bases de données et sur l'organisation et la gestion de l'information pour le développement, y compris la diffusion sur le Web et l'utilisation des SIG dans les bureaux de statistiques;

iii) Projets sur le terrain. Mise en application de l'initiative «La société africaine à l'ère de l'information»; établissement d'un réseau avec les bibliothèques et centres de documentation africains; et renforcement des capacités pour les services statistiques.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16A.76 Les ressources prévues (4 972 400 dollars), en diminution de 425 200 dollars, sont destinées à couvrir les dépenses de personnel du sous-programme qui, suite à la restructuration du programme de travail, compte 18 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 D-1; 3 P-5; 5 P-4; 7 P-3; 2 P-2/1) et 32 postes d'agent local comme l'indique le tableau 16A.17. La baisse de 425 200 dollars résulte du redéploiement proposé de ce sous-programme d'un poste P-3 et de deux postes d'agent local au Cabinet du Secrétaire exécutif afin de renforcer l'Équipe d'information et de communication et d'un poste P-2/1 au nouveau sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement).

Consultants et experts

16A.77 Les ressources demandées (228 400 dollars), en augmentation de 92 800 dollars, se répartissent comme suit : a) services de consultants (152 500 dollars) pour l'élaboration de publications et documents techniques sur les questions suivantes : i) coordination, harmonisation et liaison pour la mise en application de l'initiative «La société africaine à l'ère de l'information»; l'économie de l'information en Afrique; ii) mise en réseau des bibliothèques; iii) préparation de documents techniques sur la compilation des comptes des ménages dans le cadre du système de comptabilité nationale de 1993, les statistiques du commerce des marchandises en Afrique et le rôle des statistiques dans la prise de décisions; iv) formation aux nouvelles technologies de mise en place de bases de données, y compris la diffusion sur le Web et des SIG dans les bureaux de statistique; poursuite de l'élargissement de la base de données multisectorielle de la CEA; v) documents de base pour la deuxième session du Sous-Comité de l'information géographique du Comité de l'information pour le développement; un rapport de base pour la réunion envisagée du groupe d'experts ad hoc sur les SIG, et formatage et édition d'un CD-ROM sur les SIG; et b) convocation des quatre réunions de groupe d'experts ad hoc énumérées ci-dessus (75 900 dollars).

Voyages

16A.78 Les ressources prévues (159 000 dollars), en augmentation de 7 900 dollars, sont destinées à financer a) les voyages pour assister aux réunions des centres sous-régionaux pour le développement; aux réunions de coordination et d'harmonisation et aux réunions de consultation avec les États membres sur les questions

relatives aux activités inscrites dans le programme de travail (76 400 dollars) et b) les voyages en vue de collecter les données pour l'établissement des rapports et des publications, d'effectuer des missions de consultation, et d'organiser des ateliers et des séminaires, ainsi que des missions de consultation avec les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la sous-région (82 600 dollars).

Services contractuels

16A.79 Les ressources prévues (49 500 dollars), en diminution de 3 900 dollars, permettront de financer les travaux contractuels d'édition (17 400 dollars) et d'impression (32 100 dollars) de l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* et de quatre autres publications.

Fournitures et accessoires

16A.80 Un montant de 138 800 dollars, en diminution de 12 800 dollars est nécessaire pour l'acquisition de livres et de monographies, le renouvellement d'abonnements et la prise de nouveaux abonnements à des revues spécialisées, publications périodiques et journaux, ainsi que l'acquisition de bases de données sur CD-ROM, de matériel audiovisuel, de microfilms ainsi que de documentation diverse pour la bibliothèque.

Sous-programme 5
Promotion de la coopération et de l'intégration régionales

Tableau 16A.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources* *Montant*	*Pourcentage*	*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
Postes	18 820,3	16 267,6	(11 955,2)	(73,4)	4 312,4	90,6	4 403,0
Autres dépenses de personnel	491,3	355,0	(355,0)	(100,0)	–	–	–
Consultants et experts	525,6	439,0	(187,0)	(42,5)	252,0	12,3	264,3
Voyages	1 014,4	876,3	(678,8)	(77,4)	197,5	9,6	207,1
Services contractuels	173,5	189,8	(189,8)	(100,0)	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	428,7	863,4	(863,4)	(100,0)	–	–	–
Fournitures et accessoires	134,8	177,5	(177,5)	(100,0)	–	–	–
Mobilier et matériel	143,4	109,4	(109,4)	(100,0)	–	–	–
Total	**21 732,0**	**19 278,0**	**(14 516,1)**	**(75,2)**	**4 761,9**	**112,5**	**4 874,4**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	25,4	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	253,0	550,0	PNUD	133,0
	110,5	–	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	–
	468,0	476,1	Sources bilatérales	–
Total	**856,9**	**1 026,1**		**133,0**
Total 1) et 2)	**22 588,9**	**20 304,1**		**5 007,4**

Tableau 16A.19

Postes nécessaires

Sous-programme : Promotion de la coopération et de l'intégration régionales

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	7	1	–	–	–	–	7	1
P-5	15	4	–	–	1	–	16	4
P-4/3	34	11	–	–	1	–	35	11
P-2/1	7	1	–	–	–	–	7	1
Total	**63**	**17**	**–**	**–**	**2**	**–**	**65**	**17**
Autres catégories								
Agents locaux	45	11	–	–	–	–	45	11
Total	**45**	**11**	**–**	**–**	**–**	**–**	**45**	**11**
Total général	**108**	**28**	**–**	**–**	**2**	**–**	**110**	**28**

16A.81 La Division de la coopération et de l'intégration régionales mènera les activités prévues au titre du présent sous-programme en coordination avec des partenaires de développement, d'autres divisions organiques de la CEA et les centres de développement sous-régionaux.

16A.82 Le sous-programme sera axé sur l'intégration économique régionale qui recouvre un large éventail d'activités englobant les questions qui se posent aux gouvernements, l'aménagement d'infrastructures et les services connexes dans le domaine des transports et des communications ainsi que les secteurs des ressources minérales, énergétiques et hydrauliques. Le sous-programme vise principalement à : a) promouvoir les politiques et programmes tendant à favoriser le processus d'intégration économique dans le cadre de la Communauté économique africaine et conformément à son plan d'exécution graduelle; b) fournir un appui et des services consultatifs aux États membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans les domaines susmentionnés grâce i) à la formulation de politiques et programmes régionaux; ii) au renforcement des capacités; iii) à la collecte, à l'analyse, à la gestion et à la diffusion de données d'informations et de données pertinentes; iv) au renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé; v) à la promotion de flux d'investissements financiers accrus; et vi) à la promotion d'approches multisectorielles intégrées regroupant tous les acteurs qui s'intéressent à ce domaine d'activité. Ces activités devraient contribuer à renforcer la coopération et l'intégration régionales en Afrique notamment grâce à une véritable libéralisation du commerce et à des politiques macroéconomiques et sectorielles coordonnées et convergentes, à favoriser l'accroissement des investissements nécessaires à l'aménagement d'infrastructures dans les domaines des transports et des communications, de l'énergie et des ressources en eau et de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales par le biais d'une coopération régionale renforcée.

Réalisations escomptées

16A.83 On espère a) mieux harmoniser les politiques en établissant des mécanismes d'appui destinés à assurer la continuité du processus d'intégration régionale; b) élaborer des stratégies de mobilisation efficace des ressources pour constituer les «maillons manquants» des réseaux régionaux de transport et de communication par voie terrestre et améliorer les capacités de gestion et d'entretien; et raffermir les autres maillons que sont les transports aériens et ceux de la chaîne multimodale comme les ports, les chemins de fer et les voies navigables intérieures; c) établir et mettre en branle des mesures et mécanismes de coopération renforcée dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques; et d) lancer des programmes intégrés et écologiquement rationnels de mise en valeur des bassins fluviaux.

Produits

16A.84 Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal 2000-2001 :

a) *Services fournis aux organes d'experts/intergouvernementaux*

i) Service organique de réunions. Vingt réunions de la Conférence des ministres africains des transports et des communications; du Comité sur la coopération et l'intégration régionales; et le Comité technique des ressources naturelles, de la science et de la technologie;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Un rapport à l'intention de la Conférence des ministres africains des transports et des communications sur l'évaluation finale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique; un rapport à l'intention du Comité sur la coopération et l'intégration régionales sur l'harmonisation des calendriers des projets de libéralisation du commerce sous-régional, un rapport d'activité sur les mesures d'appui en faveur de l'exécution de projets de libéralisation des échanges; et un rapport d'activité sur l'application des décisions de la première session du Comité technique des ressources naturelles, de la science et de la technologie;

iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur : l'évaluation de l'efficacité des mécanismes de convergence politique établis en vue d'assurer l'harmonisation des politiques macroéconomiques entre pays africains; l'établissement de programmes sous-régionaux de mise en valeur des

ressources énergétiques et minérales en Afrique centrale; et un plan directeur pour la prochaine décennie des transports en Afrique;

b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

i) Publications en série. Deux rapports d'information sur de nouvelles questions intéressant l'Afrique dans le cadre des négociations placées sous l'égide de l'OMC et *Bulletin d'information : État actualisé des ressources minérales et énergétiques en Afrique* (deux numéros); et *Bulletin d'information : développement de l'infrastructure et des services de transport en Afrique* (deux numéros);

ii) Publications isolées. Deux études sur les liaisons ferroviaires dans deux sous-régions d'Afrique; deux études sur les tronçons manquants de la route transafricaine; un répertoire des normes environnementales en matière de transport; directives concernant la politique en matière de transport rural et de démarginalisation des femmes : meilleures pratiques; effets des barrières non matérielles sur l'intégration et l'amélioration de l'infrastructure et des services de transport; manuel d'application des conventions et traités se rapportant au secteur des transports aérien, maritime, ferroviaire et multimodal; nouveaux mécanismes de financement et de mobilisation des ressources pour les groupements économiques sous-régionaux d'Afrique centrale; deux études de cas sous-régionales sur la répartition des coûts et des avantages de l'intégration économique; cadre de coopération renforcée entre le gouvernement et le secteur privé en vue de la mise en valeur des ressources énergétiques; cadre de coopération renforcée entre le gouvernement et le secteur privé en vue de la mise en valeur des ressources minérales en Afrique; plan-cadre pour l'électrification rurale axé sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment les ministations hydroélectriques; un répertoire des meilleures pratiques dans le sous-secteur des petites industries extractives; documents-cadres pour les projets d'électrification rurale (prototypes); un rapport sur les divers arrangements de coopération en vue de la mise en valeur du bassin du Zambèze; un rapport sur les expériences, perspectives et problèmes de mise en valeur de bassins fluviaux et lacustres transfrontières en Afrique; deux rapports sur la coopération interinstitutions en matière de mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres transfrontières en Afrique et sur les perspectives de transfert d'eau entre bassins pour rétablir le niveau du bassin du lac Tchad en baisse;

iii) Manifestations spéciales : deuxième Forum africain des transports; et une table ronde pour la mobilisation de ressources en faveur de projets d'aménagement d'infrastructures de transport;

c) *Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)*

i) Coopération en vue de renforcer le processus d'intégration économique régionale aux niveaux sous-régionaux avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, l'Union africaine pour les mathématiques, le Marché commun des États d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, la Communauté sud-africaine de développement, l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, l'Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Commission océanographique intergouvernementale, l'OUA, la BAfD, la Banque mondiale et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);

ii) Coopération avec la Commission de l'aviation civile africaine, l'Union africaine des chemins de fer, l'Union internationale des chemins de fer, la Fédération routière internationale, l'OACI, l'OMI, l'Union panafricaine des télécommunications, l'Organisation des couloirs de transit dans le domaine des transports; toutes les organisations africaines de bassins fluviaux, le PNUE, l'OMM, l'UNESCO, dans le domaine de la mise en valeur des bassins fluviaux; le Groupe de la Banque mondiale, le SEAMIC/SMRDC dans le domaine de l'énergie et des mines; et

collaboration avec des homologues d'autres commissions régionales sur des questions d'intérêt mutuel;

iii) Coopération à la tenue des réunions ci-après et fourniture à celles-ci d'un appui technique, notamment en matière de documentation :

a. Réunion intergouvernementale des pays du bassin du Zambèze : rapport sur les diverses modalités de coopération en vue de la mise en valeur du bassin du Zambèze;

b. Réunion des chefs de secrétariat et des hauts responsables des organisations de mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres transfrontières en Afrique : rapport sur les expériences, les perspectives et les problèmes liés à la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres transfrontières en Afrique;

c. Réunions du Groupe interorganisations pour l'eau en Afrique : rapports sur la coopération interinstitutions au titre de la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres transfrontières en Afrique et sur les perspectives de transfert d'eau entre bassins pour rétablir le niveau du bassin du lac Tchad qui est en baisse;

d) *Coopération technique*

i) Services consultatifs et fourniture d'un appui dans le domaine du renforcement des capacités en vue de l'amélioration des services de transport; harmonisation et rationalisation des données statistiques en matière de transport; établissement de cadres de réglementation et de programmes de promotion des investissements efficaces aux fins de la mise en oeuvre des ressources énergétiques, hydrauliques et minérales; harmonisation et exécution des politiques et programmes énergétiques et miniers, y compris l'interconnexion de réseaux électriques, de gazoducs et d'oléoducs; exécution de programmes d'exploitation minière dans la sous-région de l'Afrique centrale; nouveaux mécanismes de financement et de mobilisation de ressources en vue de l'intégration économique;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques). Deux ateliers sur la mise en oeuvre de l'initiative en matière de sécurité routière en Afrique dans une sous-région et sur l'exécution de politiques de libéralisation des services aériens dans les sous-régions africaines; un séminaire sur les couloirs de transit pour la sous-région de l'Afrique de l'Est; un séminaire régional sur les meilleures pratiques en matière d'exploitation minière à petite échelle; sixième colloque sur les possibilités d'investissement dans le secteur minier en Afrique; un séminaire sur l'harmonisation des politiques financières; un séminaire sous-régional sur la répartition des coûts et avantages de l'intégration économique;

iii) Des activités seront menées sur le terrain au titre du projet de la Communauté économique africaine.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16A.85 Le montant prévu (4 312 400 dollars), soit une baisse de 11 955 200 dollars, doit permettre de satisfaire les besoins en personnel au titre du présent sous-programme qui, à la suite du réaménagement du programme de travail, devraient consister en 17 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 4 P-5, 4 P-4, 7 P-3 et 1 P-2/1) et 11 postes d'agent local comme indiqué au tableau 16A.19. La baisse de 11 955 200 dollars résulte de la réaffectation de 80 postes dont 75 postes (6 D-1, 10 P-5, 11 P-4, 10 P-3, 6 P-2/1 et 32 postes d'agent local) de ce sous-programme au nouveau sous-programme 7 sur l'appui des activités sous-régionales en faveur du développement; 4 postes (1 P-5, 1 P-4 et 2 postes d'agent local) au nouveau sous-programme 6 sur la promotion de la femme; et un poste P-4 au sous-programme 3 sur le renforcement de la gestion du développement.

Consultants et experts

16A.86 Le montant (252 000 dollars), soit une baisse de 187 000 dollars, doit permettre de couvrir : a) les honoraires des consultants (163 700 dollars) chargés d'établir les rapports, documents techniques et publications ci-après : i) évaluation finale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique; ii) forum sur les transports; iii) liaisons ferroviaires; iv) politiques en matière de transport rural; v) deux études de cas sous-régionales sur l'analyse des coûts et avantages de l'intégration économique; vi) transfert d'eau entre bassins pour rétablir le niveau du bassin du lac Tchad en baisse; vii) répertoire des meilleures pratiques en matière d'exploitation minière à petite échelle; viii) plan-cadre pour l'électrification rurale; et b) la convocation des quatre réunions de groupes spéciaux d'experts indiqués plus haut (88 300 dollars).

Voyages

16A.87 Le montant prévu (197 500 dollars), soit une baisse de 678 800 dollars, doit permettre de couvrir les frais de voyage a) des fonctionnaires qui participent aux réunions des organisations intergouvernementales, des organismes des Nations Unies et du Secrétariat commun OUA/BAfD/CEA (59 600 dollars) et b) des fonctionnaires chargés de recueillir les données nécessaires à l'élaboration de rapports et publications; de fournir des services consultatifs et de participer à des activités de coordination et d'harmonisation avec d'autres organismes et partenaires au sein et en dehors de la région (137 900 dollars).

Services contractuels

16A.88 À la suite du réaménagement du programme de travail, on prévoit de réaffecter les 189 800 dollars de crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999 comme suit : 131 300 dollars au nouveau sous-programme 7 sur l'appui des activités sous-régionales en faveur du développement et le solde à d'autres sous-programmes.

Frais généraux de fonctionnement

16A.89 À la suite du réaménagement du programme de travail, on prévoit d'utiliser les 863 400 dollars de crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999 comme suit : réaffectation de 736 400 dollars au nouveau sous-programme 7 sur l'appui des activités sous-régionales en faveur du développement et de restituer le reste.

Fournitures et accessoires

16A.90 Pour les mêmes raisons que celles citées plus haut, on prévoit de réaffecter un montant de 171 200 dollars précédemment approuvés au titre de ce sous-programme au nouveau sous-programme 7 sur l'appui des activités sous-régionales en faveur du développement et le solde (6 300 dollars) à d'autres éléments du chapitre.

Mobilier et matériel

16A.91 En outre, on prévoit de réaffecter le montant de 109 400 dollars précédemment approuvé au titre de ce sous-programme au nouveau sous-programme 7 sur l'appui des activités sous-régionales en faveur du développement.

Sous-programme 6
Promotion de la femme

Tableau 16A.20

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	1 395,4	–	3 076,4	–	3 076,4	64,0	3 140,4
Consultants et experts	217,9	–	124,0	–	124,0	6,0	130,0
Voyages	66,5	–	88,5	–	88,5	4,2	92,7
Total	**1 679,8**	**–**	**3 288,9**	**–**	**3 288,9**	**74,2**	**3 363,1**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	934,6	–	Sources bilatérales	1 350,7
	6,0	–	PNUD	–
Total	**940,6**	**–**		**1 350,7**
Total 1) et 2)	**2 620,4**	**–**		**4 713,8**

Tableau 16A.21

Postes nécessaires

Sous-programme : Promotion de la femme

	Postes permanents		*Postes temporaires*				*Total*	
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*			
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	–	1	–	–	–	–	–	1
P-5	–	3	–	–	–	–	–	3
P-4/3	–	7	–	–	–	1	–	8
P-2/1	–	1	–	–	–	–	–	1
Total	**–**	**12**	**–**	**–**	**–**	**1**	**–**	**13**
Autres catégories								
Agents locaux	–	8	–	–	–	2	–	10
Total	**–**	**8**	**–**	**–**	**–**	**2**	**–**	**10**
Total général	**–**	**20**	**–**	**–**	**–**	**3**	**–**	**23**

16A.92 Ce nouveau sous-programme sera exécuté par le Centre africain pour la femme.

16A.93 Le sous-programme vise dans l'ensemble à intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques, programmes et structures des États membres et à renforcer les moyens d'action des femmes pour qu'elles puissent jouer un rôle plus efficace et important dans la vie politique, sociale et économique.

16A.94 Les activités comprendront notamment des études générales, la formulation de politiques spéciales et la tenue de réunions et séminaires de sensibilisation; la mise au point d'outils et de méthodes permettant d'intégrer une perspective sexospécifique dans les comptes et budgets nationaux, ainsi que de mécanismes de suivi de la mise en oeuvre des divers programmes et plans d'action adoptés aux niveaux mondial et régional. La stratégie sera axée sur la sensibilisation, le dialogue, la coordination et une plus grande interaction avec les bénéficiaires et les partenaires.

16A.95 Le sous-programme prévu au titre de l'exercice biennal visera plus précisément à doter les États membres d'outils et de données adéquats pour qu'ils soient mieux en mesure de mettre en oeuvre le Programme d'action de Beijing; à harmoniser les programmes de services de soutien aux niveaux régional, sous-régional et national avec les besoins des États membres (gouvernements et organisations non gouvernementales) recensés par la sixième Conférence régionale africaine sur les femmes; à établir l'Institut virtuel d'initiation des femmes africaines au rôle d'encadrement à l'intention des femmes parlementaires et responsables féminins de collectivités locales; à donner aux divisions de la CEA les moyens d'intégrer une perspective sexospécifique à leurs programmes; à promouvoir et à préconiser la prise en compte du travail non rémunéré des femmes dans les comptes nationaux et la ventilation des crédits budgétaires en vue d'une répartition équitable des ressources dans les pays ciblés; à renforcer les réseaux régionaux de femmes chefs d'entreprises et à améliorer l'accès des partenaires et des bénéficiaires aux informations relatives aux femmes.

Réalisations escomptées

16A.96 Les objectifs fixés sont notamment la formation de hauts responsables de mécanismes nationaux dans l'analyse par sexe et la formulation de politiques; la réorientation des programmes des services d'appui régionaux, sous-régionaux et nationaux en faveur du renforcement des moyens d'action des femmes; l'accroissement des capacités permettant de renforcer le rôle politique des femmes dirigeantes; la sensibilisation des décideurs et responsables politiques à la nécessité d'intégrer une perspective sexospécifique dans les processus budgétaires nationaux, et l'amélioration de l'interaction entre les femmes.

Produits

16A.97 Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal 2000-2001 :

a) *Services fournis aux organes d'experts/intergouvernementaux*

i) Service organique de réunions. Sept réunions du Comité des femmes et du développement;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Trois rapports au Comité des femmes et du développement sur : les réunions sous-régionales relatives au suivi de la sixième Conférence régionale africaine sur les femmes; les activités du Centre africain pour la femme; et sur les questions d'actualité liées à la promotion des femmes en Afrique; cinq rapports aux cinq réunions sous-régionales sur les recommandations de la sixième Conférence régionale africaine sur les femmes;

iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur : l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les comptes nationaux; la validation de modules de formation de l'Institut virtuel d'initiation des femmes au rôle d'encadrement; la validation des outils techniques, notamment le manuel de formation à l'analyse par sexe et aux directives à suivre en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique pour évaluer les politiques nationales en faveur des femmes; et le manuel de formation pour l'examen et l'évaluation des domaines prioritaires des programmes d'action mondial (Beijing) et régional (Dakar);

b) *Autres activités de fond* (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

i) Publications en série. Bulletin d'information *Gendernet* (semestriel); *African Women Report* (deux numéros) et Répertoire des meilleures pratiques en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique (semestriel);

ii) Publications isolées. Document directif sur la prise en compte des sexospécificités dans les processus budgétaires; directives applicables à l'évaluation des politiques nationales en faveur des femmes; manuel de formation à l'examen et à l'évaluation des domaines prioritaires des programmes d'action mondial (Beijing) et régional (Dakar);

iii) Plaquettes, brochures, fiches de synthèse, affiches, pochettes d'information. Profils de pays sur la situation des femmes dans chaque État membre;

iv) Matériaux techniques. Établissement et entretien de l'Institut virtuel d'initiation des femmes africaines au rôle d'encadrement;

c) *Coopération internationale et coordination interinstitutions*

Coordination et liaison avec d'autres organismes et institutions des Nations Unies comme l'INSTRAW, le PNUD, l'OIT et les commissions régionales, y compris la tenue de consultations sur le Programme d'action mondial sur les femmes et le plan à moyen terme à l'échelle du système en faveur de la promotion de la femme; liaison et coopération avec les organisations non gouvernementales africaines et non africaines, les organisations intergouvernementales sous-régionales et interrégionales et d'autres institutions travaillant dans ces domaines ainsi qu'avec les institutions de formation et de recherche, en vue d'accroître les capacités permettant de renforcer le rôle politique des femmes dirigeantes; liaison et coopération dans des domaines se rapportant aux questions et politiques liées aux femmes et au développement avec des organisations non gouvernementales africaines et non africaines, des organisations intergouvernementales sous-régionales et interrégionales et d'autres institutions travaillant dans ce domaine ainsi qu'avec les instituts de formation et de recherche; participation aux réunions du Comité administratif de coordination du Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes, et à certaines réunions des organismes compétents des Nations Unies et des départements et bureaux de l'ONU;

d) *Coopération technique* (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

i) Services consultatifs sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les processus budgétaires, et mise en valeur des programmes d'action régional et mondial; questions liées au renforcement de la capacité des femmes dirigeantes de participer de manière efficace aux travaux des organes décisionnels; questions liées à la mise en valeur des programmes d'action régional et mondial en faveur des femmes;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques). Deux séminaires régionaux de formation à l'intention des associations nationales de femmes chefs d'entreprises dans le domaine des techniques de l'information, outils permettant d'améliorer l'interaction et la circulation de l'information, s'adressant l'un aux pays francophones, l'autre aux pays anglophones; un séminaire de formation à l'intention des femmes parlementaires et des femmes responsables de collectivités locales dans le domaine des processus décisionnels nationaux; un séminaire régional de sensibilisation à l'intention des responsables politiques et des femmes assumant des fonctions d'encadrement; deux séminaires sous-régionaux de formation sur l'analyse par sexe et l'intégration d'une perspective sexospécifique; cinq séminaires sous-régionaux à l'intention des responsables nationaux des questions concernant les femmes sur l'amélioration de l'interaction et de la circulation de l'information sur les questions de parité entre les sexes;

iii) Projets sur le terrain. Fonds de responsabilisation des femmes africaines.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16A.98 Le montant prévu (3 076 400 dollars) doit permettre de couvrir les besoins en personnel de ce nouveau sous-programme qui, à la suite du réaménagement du programme de travail, consisterait en 20 postes dont 12 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2/1) et huit postes d'agent local comme indiqué au tableau 16A.21. On prévoit de réaffecter 18 de ces postes d'autres sous-programmes comme suit : 12 postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1 et 6 postes d'agent local) du sous-programme 1, Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales; quatre postes (1 P-5, 1 P-4 et 2 postes d'agent local) du sous-programme 5, Promotion de la coopération et de l'intégration régionales; un poste P-5 du sous-programme 3, Renforcement de la gestion du développement, et un poste P-3 de l'Appui au programme.

16A.99 En outre, deux nouveaux postes d'administrateur P-4 et P-3 respectivement doivent être créés pour obtenir les réalisations escomptées et pour assumer le rôle élargi du programme relatif aux femmes. Le poste P-4 serait spécifiquement utilisé pour favoriser la production et la diffusion régulières d'informations sur les femmes et pour resserrer les liens entre les États membres et les partenaires. Le poste P-3 permettrait de mieux élaborer et exécuter les programmes d'intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités des États membres.

Consultants et experts

16A.100 Le montant prévu (124 000 dollars) doit permettre de financer : a) les honoraires de consultants (49 600 dollars) chargés d'établir les publications, documents techniques et études ci-après : i) modalités d'intégration d'une perspective sexospécifique dans les comptes nationaux; ii) note de synthèse sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les processus budgétaires; iii) étude sur les modalités d'établissement de centres d'information sous-régionaux à l'intention des femmes chefs d'entreprise; et b) la convocation des trois réunions de groupes spéciaux d'experts indiquées ci-dessus (74 400 dollars).

Voyages

16A.101 Le montant prévu (88 500 dollars) doit permettre de financer les frais de voyage de fonctionnaires : a) devant participer à des réunions et autres activités de coordination et de liaison avec d'autres institutions et organisations à l'intérieur et en dehors de la région (29 000 dollars) et b) devant recueillir des données et tenir des consultations avec des États membres sur des questions liées à des activités inscrites au programme

de travail, et leur fournir des services consultatifs; tenir des consultations avec des fonctionnaires sur des questions liées à l'Institut virtuel d'initiation des femmes africaines au rôle d'encadrement; et organiser des séminaires et ateliers de formation (59 500 dollars).

Sous-programme 7
Appui aux activités sous-régionales pour le développement

Tableau 16A.22

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	–	–	13 090,8	–	13 090,8	272,4	13 363,2
Autres dépenses de personnel	–	–	400,9	–	400,9	19,4	420,3
Consultants et experts	–	–	354,5	–	354,5	17,3	371,8
Voyages	–	–	500,4	–	500,4	24,2	524,6
Services contractuels	–	–	131,3	–	131,3	6,3	137,6
Frais généraux de fonctionnement	–	–	736,4	–	736,4	35,8	772,2
Fournitures et accessoires	–	–	171,2	–	171,2	8,4	179,6
Mobilier et matériel	–	–	139,4	–	139,4	6,8	164,2
Total	**–**	**–**	**15 524,9**	**–**	**15 524,9**	**390,6**	**15 915,5**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total	**–**	**–**		**–**
Total 1) et 2)	**–**	**–**		**15 915,5**

Tableau 16A.23

Postes nécessaires

Sous-programme : Appui aux activités sous-régionales pour le développement

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	–	6	–	–	–	–	–	6
P-5	–	10	–	–	–	–	–	10
P-4/3	–	27	–	–	–	–	–	27
P-2/1	–	9	–	–	–	–	–	9
Total	**–**	**52**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**52**
Autres catégories								
Agents locaux	–	36	–	–	–	–	–	36
Total	**–**	**36**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**36**
Total général	**–**	**88**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**88**

16A.102 Le sous-programme sera exécuté par les cinq centres de développement sous-régionaux, situés respectivement dans les sous-régions de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, et par un service de coordination placé sous la supervision directe du Secrétaire exécutif adjoint au siège de la Commission à Addis-Abeba.

16A.103 Le sous-programme permettra à la Commission de décentraliser effectivement ses fonctions en mobilisant les ressources et en les rapprochant davantage des États membres au niveau sous-régional. Les principaux objectifs visés sont les suivants : fournir un appui technique efficace aux communautés économiques régionales et aux mécanismes de renforcement de la coopération et de l'intégration régionales au niveau sous-régional; favoriser l'établissement de réseaux et l'échange d'informations entre le secteur public, la société civile et les partenaires de développement du secteur privé; susciter la collaboration et l'échange de données d'expérience aux niveaux national et sous-régional; favoriser l'harmonisation des programmes opérationnels de l'ensemble du système des Nations Unies au niveau sous-régional, en collaboration étroite avec le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies au niveau national.

16A.104 Les objectifs susmentionnés seront réalisés en collaboration étroite avec les organisations et institutions au service du développement dans les sous-régions, en particulier les communautés économiques sous-régionales, les autres organisations intergouvernementales de coopération et d'intégration régionales, les organismes des Nations Unies et les institutions bilatérales de développement en activité dans les différentes sous-régions. Le sous-programme encouragera également les contacts entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations de la société civile.

Réalisations escomptées

16A.105 Les réalisations escomptées se présentent notamment comme suit : renforcement de la capacité en matière de coopération et d'intégration institutionnelles dans les sous-régions; coordination et harmonisation accrues des politiques et programmes de développement entre les États membres des sous-régions; et meilleure coordination des activités du système des Nations Unies en général et de la CEA en particulier, dans les sous-régions.

Appui aux activités sous-régionales pour le développement en Afrique du Nord

16A.106 Cet élément du sous-programme sera exécuté par le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord, dont relèvent les sept pays suivants : Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie.

Produits

16A.107 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Services de secrétariat fournis aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions : deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord; un rapport sur les activités du Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord; six rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les perspectives à long terme et l'emploi en Afrique du Nord, les meilleures pratiques en matière de microcrédit à l'intention des femmes et des jeunes, les meilleures pratiques en matière de préparation préalable à la sécheresse, de migration et de gestion des ressources en eau en vue d'accroître la sécurité alimentaire en Afrique du Nord, la sélection et la production de plants et semences adaptés aux climats arides, l'identification et l'analyse d'approches et de stratégies permettant de réduire les disparités entre les sexes, et l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et au développement durable;

iii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts sur les perspectives de développement à long terme en Afrique du Nord et la commercialisation des résultats de recherche en Afrique du Nord;

b) *Autres activités de fond*

i) Publication en série : huit numéros du *Bulletin sur le développement de l'Afrique du Nord*;

ii) Publications isolées : deux volumes de documents choisis sur le développement durable en Afrique du Nord; l'intégration des politiques en matière de science et technique aux politiques économiques et sociales; les disparités entre les sexes et la culture en Afrique du Nord : questions et défis;

c) *Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions*

Outre les activités de coopération et de collaboration décrites aux paragraphes 16A.103 et 104 ci-dessus, l'exécution du sous-programme nécessitera une collaboration avec les États membres, l'Union du Maghreb arabe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne et d'autres organisations intergouvernementales i) à l'application des protocoles et accords sous-régionaux de coopération et d'intégration économiques dans le contexte du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine; ii) à l'harmonisation des politiques, stratégies et instruments macroéconomiques dans les États de la sous-région; et iii) à l'élaboration, à la conception et à l'exécution de projets et programmes opérationnels;

d) *Coopération technique*

i) Services consultatifs : des services seront fournis notamment sur les questions de développement prioritaires ci-après : perspectives de développement national à long terme; science et technique; gestion des questions essentielles liées à la corrélation entre population, sécurité alimentaire et environnement; égalité des sexes; coordination et harmonisation des politiques macroéconomiques entre les pays; relations entre le secteur public et la société civile; élaboration et gestion de programmes et projets;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques) : un séminaire sur l'établissement de liens entre les politiques en matière de science et technique et les politiques économiques et sociales des États membres; un séminaire sur la gestion des ressources en eau en Afrique du Nord; deux séminaires sur la gestion des interactions entre la population, l'agriculture et l'environnement (modèle PEDA); deux séminaires sur la gestion du commerce; un atelier sous-régional sur la comptabilité des ressources naturelles;

Appui aux activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Ouest

Cet élément du sous-programme sera exécuté par le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, dont relèvent les 15 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Produits

16A.108 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Services de secrétariat fournis aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions. Deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports sur la situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest; un rapport sur les activités du Centre de développement sous-régional en Afrique de l'Ouest; deux rapports sur la sécurité alimentaire et le développement durable (environnement, population et agriculture) en Afrique de l'Ouest; un rapport sur la gestion commune et intégrée des bassins fluviaux et lacustres; deux rapports sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes de développement; un rapport sur le développement des transports et des communications en vue de l'intégration physique en Afrique de l'Ouest; deux rapports sur les progrès accomplis dans la mise en place d'un site de l'Afrique de l'Ouest sur le Web concernant le développement durable;

iii) Cinq réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : principes directeurs pour renforcer l'échange d'informations et la mise en place de réseaux par le biais du site de l'Afrique de l'Ouest sur le Web; renforcement des réseaux sur les questions d'égalité entre les sexes; secteur non structuré et développement en Afrique de l'Ouest; gestion des politiques de transport en vue de l'intégration sous-régionale en Afrique de l'Ouest; renforcement des capacités pour l'analyse des politiques commerciales et l'élaboration des programmes en appui à l'intégration sous-régionale;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série : quatre numéros du *Bulletin sur le développement de l'Afrique de l'Ouest*;

ii) Publications isolées : facteurs biologiques et socioéconomiques et caractéristiques communautaires de la survie de l'enfant dans les pays d'Afrique de l'Ouest; sécurité alimentaire et développement durable, l'accent étant mis en particulier sur les femmes et les groupes vulnérables en Afrique de l'Ouest;

iii) Support technique : gestion d'un réseau d'échange électronique de l'information par le biais du système d'information pour le développement d'Afrique de l'Ouest;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

Outre les activités de coopération et de collaboration décrites aux paragraphes 16A.103 et 104 ci-dessus, l'exécution du sous-programme nécessitera une collaboration avec les États membres, la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et d'autres

organisations intergouvernementales à l'application des protocoles et accords sous-régionaux de coopération et d'intégration économiques dans le contexte du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, à l'harmonisation des politiques, stratégies et instruments macroéconomiques entre les États membres de la sous-région, et à l'élaboration, à la conception et à l'exécution de projets et programmes opérationnels;

d) *Coopération technique*

i) Services consultatifs sur les questions de développement, notamment : modalités d'établissement de réseaux et d'échange d'informations; gestion des questions essentielles découlant de la corrélation entre population, sécurité alimentaire et environnement; gouvernance; instauration de la paix, reconstruction et redressement; gestion intégrée des ressources en eau; et intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques) : un séminaire de haut niveau sur la gestion de la politique en matière de dette en Afrique de l'Ouest : options stratégiques pour réduire le fardeau de la dette; un séminaire sur les stratégies et politiques de gestion et de mise en valeur intégrées des ressources en eau en Afrique de l'Ouest; un atelier sur la formation de formateurs à l'élaboration et à l'exécution de projets d'auto-assistance générateurs de revenus à l'intention des femmes; un séminaire sur la gestion des interactions entre population, agriculture et environnement (modèle PEDA); un atelier sous-régional sur la comptabilité des ressources naturelles.

Appui aux activités sous-régionales pour le développement en Afrique centrale

Cet élément du sous-programme sera exécuté par le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale dont relèvent les sept pays suivants : Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Sao Tomé-et-Principe.

Produits

16A.109 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Services de secrétariat fournis aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions : deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports sur la situation économique et sociale en Afrique centrale; un rapport sur les activités du Centre de développement sous-régional en Afrique centrale; deux rapports sur la promotion de l'intégration régionale comme moteur de la croissance pour le développement; deux rapports sur la sécurité alimentaire et le développement durable (environnement, population et agriculture) en Afrique centrale; deux rapports sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes de développement;

iii) Autres services fournis : groupe consultatif sur l'intégration régionale en Afrique centrale; réunions de groupes spéciaux d'experts sur les réseaux de femmes en Afrique centrale; conférence sous-régionale des ministres chargés des affaires féminines;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série : quatre numéros du *Bulletin sur le développement de l'Afrique centrale*;

ii) Publications isolées : deux volumes de documents choisis sur l'intégration régionale en appui au développement; restructuration du secteur textile en Afrique centrale : politiques, investissements et autres questions; étude sur la restructuration du secteur pétrolier en Afrique centrale (politiques, investissements et autres questions);

iii) Manifestations spéciales. Deux forums sur l'intégration régionale en Afrique centrale en vue de promouvoir le secteur textile en partenariat avec les milieux d'affaires (nationaux, régionaux et internationaux) et le secteur pétrolier en partenariat avec les milieux d'affaires (nationaux, régionaux et internationaux);

iv) Documentation technique. Conception et gestion d'un site sous-régional sur le Web;

v) Expositions, visites guidées et conférences. Huit conférences-débats spéciales sur les questions stratégiques et émergentes;

vi) Produits électroniques, audio et vidéo concernant les consultations et les discussions sur les questions stratégiques et émergentes.

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

Outre les activités de coopération et de collaboration décrites aux paragraphes 16A.102 et 103 ci-dessus, l'exécution du sous-programme nécessitera une collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté économique des pays des Grands Lacs, d'autres organisations intergouvernementales, le secteur privé et les organisations de la société civile au renforcement des capacités en matière d'analyse des politiques, de prise des décisions et de négociation aux niveaux national et régional en vue d'appuyer, de favoriser et d'intensifier la coopération économique sous-régionale. Les activités au titre du sous-programme comprendront également la gestion de l'Intranet du système des coordonnateurs résidents, la participation à six réunions sectorielles et statutaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale et de diverses organisations intergouvernementales sectorielles ainsi qu'à la réalisation conjointe d'activités prévues au programme;

d) *Coopération technique*

i) Des services consultatifs seront fournis dans le cadre des accords de partenariat signés avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, diverses organisations intergouvernementales sectorielles et le système des coordonnateurs résidents en appui aux activités régionales de développement, notamment la conception et la mise en place d'une base de données et d'une banque d'outils analytiques et la promotion de partenariats entre les communautés économiques régionales, le secteur privé, les organisations de la société civile et/ou les organismes des Nations Unies en vue de favoriser l'intégration régionale et le développement de la sous-région;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques) : quatre ateliers sur la formation à l'utilisation d'outils analytiques et de base de données en vue de renforcer les capacités d'analyse et de négociation dans certains domaines; un séminaire sur la gestion des interactions entre population, agriculture et environnement (modèle PEDA); un atelier sous-régional sur la comptabilité des ressources naturelles.

Appui aux activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Est

Cet élément du sous-programme sera exécuté par le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Est dont relèvent les 13 pays suivants : Burundi, République démocratique du Congo, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, et Ouganda.

Produits

16A.110 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Services aux organes intergouvernementaux et aux groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions. Deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports sur la situation économique et sociale en Afrique de l'Est; un rapport sur les activités du Centre de développement sous-régional en Afrique de l'Est; deux rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes de développement; deux rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur la sécurité alimentaire et le développement durable (environnement, population, agriculture) en Afrique de l'Est;

iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : droits fonciers et immobiliers des femmes; efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Est; meilleures pratiques en matière de gestion des questions liées à la corrélation entre population, agriculture et environnement en Afrique de l'Est; obstacles politiques, juridiques et réglementaires au commerce sous-régional en Afrique de l'Est;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série. Quatre numéros du *Bulletin sur le développement de l'Afrique de l'Est*;

ii) Publications isolées. Évaluation de l'efficacité des mécanismes mis en place pour harmoniser les politiques macroéconomiques des États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe; meilleures pratiques en matière de gestion des questions liées à la corrélation entre population, agriculture et environnement en Afrique de l'Est; incidence des obstacles autres que physiques à l'intégration et à l'amélioration des services de transport en Afrique de l'Est; obstacles politiques, juridiques et réglementaires au commerce sous-régional; droits fonciers et immobiliers des femmes en Afrique de l'Est et en Afrique australe : meilleures pratiques; sécurité alimentaire et développement durable, l'accent étant mis en particulier sur les femmes et les groupes vulnérables en Afrique de l'Est; tendances en matière de dépenses publiques consacrées aux secteurs sociaux dans les pays de l'Afrique de l'Est; efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Est;

iii) Manifestation spéciale. Table ronde sous-régionale sur le partenariat entre les secteurs privé et public en Afrique de l'Est;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

Outre les activités de coopération et de collaboration décrites aux paragraphes 16A.102 et 16A.103 ci-dessus, l'exécution du sous-programme nécessitera une collaboration avec les États membres, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Organisation de coopération en Afrique de l'Est, la Communauté économique des pays des Grands Lacs et d'autres organisations intergouvernementales à l'application des protocoles et accords sous-régionaux de coopération et d'intégration économique dans le contexte du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, à l'harmonisation des politiques, stratégies et instruments macroéconomiques entre États membres de la sous-région ainsi qu'à l'élaboration, à la conception et à l'exécution de projets et programmes opérationnels;

d) *Coopération technique*

i) Des services consultatifs seront fournis notamment pour les questions de développement prioritaires ci-après : coordination et harmonisation des politiques macroéconomiques entre les pays; mise en place et exploitation d'infrastructures économiques et de production intégrées; gestion des questions essentielles liées à la corrélation entre population, sécurité alimentaire et environnement; développement soucieux d'équité entre les sexes; développement urbain; relations entre le secteur public et la société civile; gouvernance; et instauration de la paix, reconstruction et redressement après les conflits;

ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques). Un séminaire sur la gestion des interactions entre population, agriculture et environnement (modèle PEDA); un séminaire sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes de développement; un séminaire sur le renforcement des capacités de développement des entreprises en Afrique de l'Est; un atelier sous-régional sur la comptabilité des ressources nationales.

Appui aux activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe

Cet élément du sous-programme sera exécuté par le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique australe, dont relèvent les 11 pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Produits

16A.111 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Services de secrétariat fournis aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts*

i) Services fonctionnels fournis aux réunions. Deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts;

ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports sur la situation économique et sociale en Afrique australe; un rapport sur les activités du Centre de développement sous-régional en Afrique australe; un rapport sur les mécanismes nationaux d'harmonisation des politiques et de coordination de la coopération et de l'intégration régionales en Afrique australe; deux rapports sur la sécurité alimentaire et le développement durable (environnement, population et agriculture) dans la région de l'Afrique australe; rapport sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les programmes de développement des pays d'Afrique australe;

iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les réseaux de promotion de l'égalité entre les sexes en Afrique australe; mise en place d'un réseau d'institutions de formation technique pour la mise en valeur des ressources minérales en Afrique australe; harmonisation des politiques et coordination de la coopération et de l'intégration régionales;

b) *Autres activités de fond*

i) Publications en série. Quatre numéros du *Bulletin sur le développement de l'Afrique australe*;

ii) Publications isolées. Réglementation dans le secteur des communications dans les pays de l'Afrique australe; étude comparée sur l'administration urbaine en Afrique australe; harmonisation des définitions et choix des indicateurs de performance dans le secteur routier dans des couloirs de transit choisis en Afrique australe;

iii) Manifestation spéciale. Table ronde sous-régionale sur les relations entre les secteurs public et privé;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

Outre les activités de coopération et de collaboration décrites aux paragraphes 16A.102 et 103 ci-dessus, le sous-programme coopérera avec les États membres, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Commission de l'océan Indien et d'autres organisations intergouvernementales, à l'application de protocoles et d'accords sous-régionaux sur la coopération et l'intégration économiques dans le contexte du Traité d'Abuja instituant à la Communauté économique africaine, à l'harmonisation des politiques, stratégies et instruments macroéconomiques entre les États membres de la sous-région ainsi qu'à l'élaboration, à la conception et à l'exécution de projets et programmes opérationnels;

d) *Coopération technique*

i) Les services consultatifs seront fournis notamment pour les questions prioritaires ci-après : coordination et harmonisation des politiques macroéconomiques entre les pays; mise en place et exploitation d'infrastructures économiques et de production intégrées; gestion des questions essentielles liées à la corrélation entre population, sécurité alimentaire et environnement; développement soucieux d'équité entre les sexes; développement urbain; relations entre secteur public et société civile; gouvernance; instauration de la paix, reconstruction et redressement après les conflits;

ii) Formation de groupe. Formation de formateurs à l'intention des femmes occupant des postes de responsabilité et des femmes chefs d'entreprise et enseignement de notions élémentaires de droit; un atelier sous-régional sur l'administration urbaine; un séminaire sur la gestion de la corrélation entre population, agriculture et environnement (modèle PEDA); un atelier sous-régional sur la comptabilité des ressources naturelles.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16A.112 Les ressources prévues (13 090 8000 dollars) sont destinées à couvrir les dépenses de personnel du sous-programme qui, suite à la restructuration du programme de travail, compte 52 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (6 D-1, 10 P-5, 14 P-4, 13 P-3, 9 P-2/1) et 36 postes d'agent local, comme l'indique le tableau 16A.23. Un poste D-1, un poste P-4, un poste P-2/1 et un poste d'agent local seront affectés au Service de coordination à Addis Abeba, sous la supervision du Secrétaire exécutif adjoint. Le Service sera chargé du contrôle général, de la gestion et de la coordination des centres de développement sous-régionaux et assurera la synergie et la liaison entre les centres et les divisions du siège de la CEA. Les autres postes seront répartis entre les cinq centres de développement sous-régionaux.

16A.113 Pour l'exercice 1998-1999, les ressources des cinq centres de développement sous-régionaux relevaient du sous-programme 5 (Promotion de la coopération et de l'intégration régionales). Il est maintenant proposé de réaffecter 75 postes, dont 43 d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (6 D-1, 10 P-5, 11 P-4, 10 P-3, 6 P-2/1) et 32 postes d'agent local, de ce sous-programme 5 au nouveau sous-programme 7.

16A.114 En outre, il est proposé de transférer au sous-programme 7 les postes ci-après : un poste P-2/1 et un poste d'agent local du sous-programme 1 (Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales); un poste P-4 et un poste P-3, du sous-programme 2 (Assurer la sécurité alimentaire et le développement durable); un poste P-3 du sous-programme 3 (Renforcement de la gestion du développement); un poste P-2/1 du sous-programme 4 (Utilisation de l'information aux fins du développement); enfin, un poste P-2/1 et trois postes d'agent local de l'Appui au programme.

16A.115 Par ailleurs, afin de mettre à la disposition de chaque centre de développement sous-régional la masse critique de ressources dont il a besoin pour assumer effectivement ses fonctions, il est proposé de créer trois nouveaux postes de la catégorie des administrateurs (2 P-4 et 1 P-3) au titre de ce sous-programme.

16A.116 Si l'on tient compte des propositions ci-dessus, la répartition des postes entre les centres de développement régionaux et le Service de coordination se présente comme suit :

	D-1	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/1*	*Total*	*Postes d'agent local*
Service de coordination	1	–	1	–	1	3	1
Centres de développement régional :							
Afrique du Nord	1	2	2	2	2	9	8
Afrique de l'Ouest	1	2	3	3	1	10	6
Afrique centrale	1	2	2	4	1	10	7
Afrique de l'Est	1	2	4	2	1	10	7

	D-1	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/1*	*Total*	*Postes d'agent local*
Afrique australe	1	2	2	2	3	10	7
Total	**6**	**10**	**14**	**13**	**9**	**52**	**36**

Autres dépenses de personnel

16A.117 Les ressources prévues (400 900 dollars) serviront à couvrir les dépenses suivantes : a) personnel temporaire pour les réunions des comités intergouvernementaux d'experts des cinq centres de développement sous-régionaux (194 100 dollars); et b) personnel temporaire devant remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité et coûts des services de sécurité des centres de développement sous-régionaux (206 800 dollars).

Consultants et experts

16A.118 Les ressources demandées (354 500 dollars) se répartissent comme suit : a) services de consultant (191 500 dollars) pour l'élaboration des rapports, documents techniques, publications et études; et b) organisation des réunions de groupes d'experts spéciaux des centres de développement sous-régionaux indiqués ci-dessus (163 000 dollars).

Voyages

16A.119 Les ressources prévues (500 400 dollars) sont destinées à couvrir : a) les frais de voyage du personnel appelé à participer et à fournir des services fonctionnels aux réunions des centres de développement sous-régionaux et du personnel des centres devant participer aux réunions pertinentes au siège de la CEA (144 700 dollars); et b) frais de voyage du personnel appelé à recueillir des données en vue de l'élaboration de rapports et de publications, fournir des services consultatifs et une assistance technique et participer à des activités de coordination et de liaison avec d'autres institutions et organisations dans les sous-régions et en dehors de celles-ci (355 700 dollars).

Services contractuels

16A.120 Le montant prévu (131 300 dollars) permettrait de couvrir le coût des travaux contractuels de traduction et de publication des rapports des centres de développement sous-régionaux. Sur ce montant, 104 600 dollars seront consacrés aux travaux contractuels d'édition et de traduction des documents et 26 700 dollars à des travaux d'imprimerie à l'extérieur.

Frais généraux de fonctionnement

16A.121 Le montant prévu (736 400 dollars) servira à couvrir le coût de la location et de l'entretien des locaux, du mobilier et du matériel, des communications et des services divers pour les cinq centres de développement sous-régionaux.

Fournitures et accessoires

16A.122 Le montant demandé (171 200 dollars) servira à couvrir le coût des fournitures de bureaux des cinq centres de développement sous-régionaux.

Mobilier et matériel

16A.123 Le montant prévu (139 400 dollars) servira à remplacer et à acquérir du matériel de bureau pour les cinq centres sous-régionaux.

D. Appui au programme

Tableau 16A.24

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	18 076,0	20 159,1	(853,6)	(4,2)	19 305,5	808,7	20 114,2
Autres dépenses de personnel	1 426,3	1 583,1	237,3	14,9	1 820,4	88,5	1 908,9
Consultants et experts	3,8	–	–	–	–	–	–
Voyages	218,6	324,5	(77,7)	(23,9)	246,8	12,1	258,9
Services contractuels	451,3	499,8	408,5	81,7	908,3	44,0	952,3
Frais généraux de fonctionnement	4 749,3	6 163,0	(1 158,9)	(18,8)	5 004,1	243,3	5 247,4
Dépenses de représentation	23,2	24,2	–	–	24,2	1,2	25,4
Fournitures et accessoires	1 510,0	1 673,6	22,0	1,3	1 695,6	82,4	1 778,0
Mobilier et matériel	2 197,9	2 683,4	(163,5)	(6,0)	2 519,9	122,5	2 642,4
Subventions et contributions	–	79,1	(16,2)	(20,4)	62,9	3,1	66,0
Total	**28 656,4**	**33 189,8**	**(1 602,1)**	**(4,8)**	**31 587,7**	**1 405,8**	**32 993,5**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	*1998-1999 Montant estimatif*	*Provenance des fonds*	*2000-2001 Montant estimatif*
			a) Services d'appui à :	
	1 026,9	1 978,6	i) Des organismes des Nations Unies	2 901,6
	480,9	605,6	ii) Des activités extrabudgétaires	1 178,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total	**1 507,8**	**2 584,2**		**4 080,1**
Total 1) et 2)	**30 164,2**	**35 774,0**		**37 073,6**

Tableau 16A.25

Postes nécessaires

Appui au programme

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	9	9	–	–	–	–	9	9
P-4/3	41	38	–	–	1	3	42	41
P-2/1	9	8	–	–	1	2	10	10
Total	**62**	**58**	**–**	**–**	**2**	**5**	**64**	**63**
Autres catégories								
Agents locaux	215	214	–	–	28	32	243	246
Service mobile	3	3	–	–	–	–	3	3
Total	**218**	**217**	**–**	**–**	**28**	**32**	**246**	**249**
Total général	**280**	**275**	**–**	**–**	**30**	**37**	**310**	**312**

16A.124 On entend par appui au programme les fonctions et structures relatives à l'administration, à la gestion et à la mise en valeur des ressources humaines, à la planification, au financement et à l'évaluation du programme; et aux services de conférence et services généraux. Ces services sont fournis par la Division de la planification du programme, des finances et de l'évaluation, la Division de la gestion des ressources humaines et des systèmes et la Division des services de conférence et services généraux, comme suit :

a) La Division de la planification du programme, des finances et de l'évaluation assure l'élaboration des principes directeurs et la coordination, la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation du programme. En outre, elle fournit des services de gestion administrative et financière et elle est chargée de gérer l'exécution du programme, y compris pour ce qui est des activités de coopération technique et des services de contrôle interne;

b) La Division de la gestion des ressources humaines et des systèmes assurent tous les services d'appui qui aident à recruter, à retenir et à former le personnel, y compris en matière d'administration des prestations, de fourniture de services de santé et de services d'appui en informatique;

c) La Division des services de conférence et des services généraux fournit un appui au secrétariat dans les domaines des services de conférence et des services généraux; elle assure notamment la gestion et l'entretien des locaux du nouveau Centre de conférences d'Addis-Abeba.

16A.125 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :

a) *Planification du programme, budget et finances*

Conseils et assistance en vue de l'élaboration et de la présentation des plans à moyen terme; établissement d'un programme de travail intégré, élaboration de documents directifs sur l'orientation stratégique de la Commission, ce qui suppose notamment la coordination, à l'échelle du secrétariat, de l'établissement des principaux documents directifs touchant la gestion et la coordination du programme; fourniture de directives et de services d'appui aux directeurs de programme pour l'établissement de propositions relatives au budget-programme; évaluation de l'intérêt effectif des différentes activités par rapport aux objectifs de départ, et contrôle de l'utilisation des ressources destinées au programme; suivi des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du programme de travail, et évaluation des résultats et des effets obtenus; gestion, approbation, examen et suivi de toutes les

opérations relatives aux décaissements, notamment en ce qui concerne le versement des traitements, le règlement des fournisseurs et le versement des indemnités journalières et autres prestations; fourniture de services d'appui aux centres de développement sous-régionaux et aux institutions parrainées par la CEA. À ces activités s'ajoute la gestion administrative et financière des activités de coopération technique entreprises par les divisions techniques;

b) *Services d'appui administratif*

Fourniture de services administratifs et de services de gestion dans les domaines suivants : gestion financière, contrôle des directives relatives à la bonne utilisation des ressources financières; gestion financière et mécanisme de contrôle; système de gestion financière et de contrôle financier; services de trésorerie et mise au point de systèmes informatisés;

c) *Services de contrôle interne*

Mise au point de procédures de suivi et d'évaluation systématiques des progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail, notamment pour ce qui est des résultats et les effets obtenus; établissement de rapports d'exécution à partir des données fournies par les unités administratives; préparation et mise en oeuvre des auto-évaluations à l'échelon du sous-programme; évaluations portant sur des questions de gestion, d'exécution et de politique générale; évaluation approfondie de certaines questions relatives au programme; établissement des rapports sur l'exécution du budget, d'abord à usage interne puis pour présentation au siège, et organisation de l'examen et de l'évaluation des projets, notamment pour ce qui est de l'établissement des rapports d'évaluation;

d) *Gestion des ressources humaines*

Recrutement et affectations; fourniture de services en matière d'administration du personnel et de services sociaux à l'intention du personnel; perfectionnement du personnel et formulation des programmes de formation; gestion et administration de la Clinique des Nations Unies; relations entre le personnel et l'Administration; administration de la justice; services d'assistance à l'intention du personnel; fourniture de conseils personnels et professionnels aux fonctionnaires, notamment quant au choix des mesures à prendre pour résoudre les litiges et les conflits;

e) *Services de conférence*

Fourniture de services de conférence à l'occasion des réunions des organes directeurs de la CEA et des autres réunions intergouvernementales organisées sous les auspices de celle-ci, y compris la préparation et la coordination desdites réunions; fourniture de services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux, de traduction et d'édition; services de documentation et de publication;

f) *Services généraux*

Fourniture de services de sécurité et de sûreté; services d'appui informatique, notamment en ce qui concerne la qualité des raccordements au réseau local, au siège de la CEA et dans les centres de développement sous-régionaux; services commerciaux et achats; transports, logistique et voyages; expéditions; contrats et services juridiques; gestion et entretien des installations; archives et gestion des dossiers; gestion des réserves et des stocks.

Ressources nécessaires

Postes

16.126 Le montant prévu (19 305 500 dollars, en baisse de 853 600 dollars) correspond aux effectifs nécessaires pour assurer l'appui au programme, qui se répartissent entre trois divisions; il s'agit de 58 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (3 D-1, 9 P-5, 17 P-4, 21 P-3 et 8 P-2/1), de 3 postes d'agent du Service mobile et de 214 postes d'agent local, comme indiqué au tableau 16A.25. La diminution de 853 600 dollars correspond à l'effet conjugué des éléments suivants : a) transfert de quatre postes d'administrateur (2 P-4, 1 P-3 et P-2/1) et de quatre postes d'agent local à d'autres sous-programmes [1 poste

P-4 et 1 poste d'agent local transférés au Cabinet du Secrétaire exécutif pour renforcer l'équipe chargée de l'information et de la communication; 1 poste P-3 transféré au nouveau sous-programme 6 (Mesures propres à favoriser la promotion des femmes); 1 poste P-2/1 et 3 postes d'agent local transférés au nouveau sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales pour le développement); 1 poste P-4 transféré au sous-programme 3 (Renforcement de la gestion du développement)]; b) reclassement de P-3 à P-4 du poste du chef de l'équipe de développement du réseau, pour tenir compte des fonctions et des responsabilités accrues de son titulaire; c) création de trois postes d'agent local, par la transformation de postes de personnel temporaire, pour permettre d'assurer pleinement la sécurité du bâtiment du nouveau Centre de conférences.

16A.127 Ces postes se répartissent de la façon suivante entre les trois unités administratives chargées de l'Appui au programme : a) 16 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 4 P-3 et 1 P-2/1) et 24 postes d'agent local pour la Division de la planification des programmes, des finances et de l'évaluation; b) 17 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 3 P-3 et 4 P-2/1), 30 postes d'agent local et 3 postes d'agent du Service mobile pour la Division de la gestion des ressources humaines et des systèmes; c) 25 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 14 P-3 et 3 P-2/1) et 160 postes d'agent local pour la Division des services de conférence et des services généraux.

Autres dépenses de personnel

16A.128 Les ressources prévues (1 820 400 dollars), en hausse de 237 300 dollars, sont destinées à financer : a) le recrutement de personnel temporaire (674 500 dollars) pour les réunions (traduction, interprétation, édition et correction d'épreuves, en tant que personnel contractuel, pour suppléer les capacités internes pendant les périodes de pointe; b) des dépenses de 935 500 dollars concernant le remplacement provisoire du personnel en congé de maladie de longue durée ou de maternité, le renforcement des effectifs pendant les périodes de pointe et le personnel nécessaire pour les travaux de mise au point du Système intégré de gestion (SIG) à la CEA; c) heures supplémentaires et sursalaires de nuit (210 400 dollars). L'augmentation totale (237 300 dollars) se décompose comme suit : recrutement de traducteurs et d'interprètes indépendants pour les réunions de la Commission (115 400 dollars); emploi de personnel temporaire pour la mise au point du SIG (93 400 dollars); heures supplémentaires liées au service des réunions et aux besoins accrus en matière de sécurité du Centre de conférences (28 500 dollars).

Voyages

16A.129 Un montant de 246 800 dollars, soit une baisse de 77 700 dollars, est prévu pour financer les frais de voyage du personnel devant a) assurer le service des réunions des organes subsidiaires ou assister aux réunions des organes intergouvernementaux (120 000 dollars), ou b) assurer un appui technique auprès des cinq centres de développement sous-régionaux et des institutions parrainées par la CEA ou participer à des consultations soit avec des interlocuteurs situés au Siège de l'Organisation, soit avec des partenaires bilatéraux ou multilatéraux, sur les arrangements financiers (126 800 dollars).

Services contractuels

16A.130 Le montant demandé (908 300 dollars, en hausse de 408 500 dollars) se répartit comme suit : a) services contractuels pour l'évaluation, la conception, la mise au point et la mise en oeuvre de nouveaux systèmes de télécommunication et de logiciels de base pour la CEA (467 100 dollars); b) formation supplémentaire spécialisée pour le personnel linguistique (34 700 dollars); c) traitements de professeurs de langue employés à temps complet ou partiel (381 600 dollars); d) travaux d'imprimerie exécutés à l'extérieur (24 900 dollars). La hausse de 408 100 dollars tient en grande partie aux besoins relatifs à l'élaboration des systèmes de réseau et de télécommunication.

Frais généraux de fonctionnement

16A.131 Le montant prévu (5 004 100 dollars, soit une baisse de 1 158 900 dollars) est destiné à financer : a) la location et l'entretien des locaux (558 100 dollars); b) les services collectifs de distribution (445 000 dollars); c) la location et l'entretien de mobilier et de matériel (1 298 100 dollars); d) les frais de communication

(1 632 600 dollars); e) des services divers (1 070 300 dollars). La baisse de 1 158 900 dollars s'explique par des baisses de 299 900 dollars pour la location et l'entretien des locaux, 161 600 dollars pour les services collectifs de distribution, 408 300 dollars pour la location et l'entretien de matériel, et 304 200 dollars pour les services divers.

Dépenses de représentation

16A.132 Le montant prévu (24 200 dollars, inchangé) est destiné à couvrir le coût des réceptions officielles offertes lors des réunions des organes intergouvernementaux.

Fournitures et accessoires

16A.133 Les ressources prévues (1 695 600 dollars, soit une hausse de 22 000 dollars) doivent permettre d'acheter des articles de papeterie, des fournitures de bureau, des fournitures destinées à l'impression et à la reproduction, du matériel de bureautique et des uniformes. La hausse de 22 000 dollars est due à l'accroissement des besoins du service de formation linguistique en matière de fournitures et de matériel.

Mobilier et matériel

16A.134 Le montant demandé (2 519 900 dollars, soit une baisse de 163 500 dollars) servirait à financer l'achat et le remplacement de matériel, comme suit : achat de matériel de bureau (623 200 dollars); achat de matériel de traitement de données et de bureautique (ordinateurs, imprimantes, télécopieurs, amélioration du réseau local et du matériel y relatif pour les centres de développement sous-régionaux, etc.); achat d'ordinateurs et mise à niveau du matériel utilisé par la CEA à Addis-Abeba (1 153 900 dollars); remplacement de matériel de bureautique, y compris des ordinateurs et des serveurs (287 100 dollars); achat de logiciels (252 600 dollars); achat de matériel de transport (achat ou remplacement de véhicules, etc. : 111 300 dollars); achat de matériel divers, notamment un système numérique d'identification et de contrôle de l'accès aux locaux et du matériel de lutte contre les incendies, etc. (91 800 dollars).

Subventions et contributions

16A.135 Le montant prévu (62 900 dollars, soit une baisse de 16 200 dollars) représente les contributions aux activités administratives cofinancées à Addis-Abeba, y compris les arrangements concernant la sécurité locale.

Tableau 16A.26

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [A/52/7 (chap. II, partie V)]	
Le mode de présentation des programmes d'activité des commissions régionales devrait être revu afin de délimiter plus clairement les activités de fond par rapport à l'appui aux programmes et d'harmoniser la présentation des budgets (par. V.4).	Dans le présent projet de budget-programme, le mode de présentation des programmes d'activité des commissions régionales est harmonisé. La nouvelle présentation correspond à un modèle uniforme pour ce qui est des sections sur la direction exécutive et l'administration et son appui aux programmes. Dans chaque section sur les commissions régionales, la partie sur la direction exécutive et l'administration inclut désormais les activités et les ressources relevant du Bureau du Secrétaire exécutif, du Secrétaire de la Commission et du groupe chargé des services d'information. De la même manière, la section sur l'appui aux programmes comprend les activités et les ressources se rapportant aux a) services administratifs et services communs (notamment la planification du programme, le budget et les finances; la gestion des ressources humaines; les services généraux); b) les services de conférence et de bibliothèque; et c) la gestion de la coopération technique. Le mode de présentation des sections sur les organes directeurs et le programme de travail a toujours été harmonisé et n'a donc pas été modifié.
Le montant des ressources demandées au titre de l'appui aux programmes aurait dû être très inférieur et les ressources ainsi rendues disponibles auraient dû financer des activités de fond (par. V.5).	La CEA a réduit le pourcentage des dépenses d'appui, par rapport à l'ensemble du budget, de 40,5 % en 1998-1999 à 39,7 % pour 2000-2001. On n'a pas pu faire mieux pour le moment, car de nombreux services d'appui (sécurité, nettoyage, bâtiment et d'entretien) ne peuvent pas être externalisés au siège de la CEA. D'autre part, ces services doivent figurer dans le budget, car ils ne sont pas fournis dans le cadre des dispositions régissant les services communs, comme c'est le cas pour des départements comparables situés au Siège ou dans d'autres lieux d'affectation. Il faut aussi noter que la CEA assure la plupart de ces services pour les organismes installés dans le complexe des Nations Unies à Addis-Abeba. Les dépenses correspondantes sont compensées par les loyers payés par les organismes en question.
Les projets de budget auraient dû indiquer la mesure dans laquelle les organes intergouvernementaux avaient examiné le programme de travail de la Commission et ses divers problèmes organisationnels et institutionnels, y compris les structures intergouvernementales. Les projets devraient préciser les incidences financières résultant des examens intergouvernementaux ainsi que la réaffectation proposée, dans le même chapitre du budget, des ressources libérées à d'autres activités prioritaires. Toute augmentation des ressources nécessaires résultant d'examens intergouvernementaux devrait être également indiquée (par. V.6).	Les aspects du présent projet de budget qui ont trait au programme seront examinés par la Conférence des ministres de la CEA en 1999. Les recommandations et observations de la Conférence seront communiquées au Siège à temps pour les réunions du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif. Toute incidence financière sera également communiquée à ce moment-là.
Les ressources demandées pour des consultants devraient être calculées conformément à des directives que l'Assemblée générale pourrait arrêter après avoir examiné le rapport sur les principes directeurs devant régir l'emploi de consultants que le Secrétaire général doit lui présenter conformément au paragraphe 4 de la section VI de la résolution 51/226 de l'Assemblée, en date du 3 avril 1997 (par. V.8).	Les demandes de crédit pour des services de consultants qui figurent dans le projet de budget-programme ont été formulées conformément aux règles et directives en vigueur concernant le recrutement de consultants et aux instructions relatives à l'établissement du budget-programme.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
La description de la coopération internationale et de la coordination et de la liaison interinstitutions devrait être considérablement améliorée, afin que les États Membres puissent mieux se rendre compte des liens qui existent entre ces activités et d'autres activités décidées par les organes délibérants, ainsi que de la contribution qu'elles apportent à ces dernières (par. V.10).	On s'est efforcé de fournir une description plus précise des activités touchant la coopération internationale et la coordination et la liaison interinstitutions. On voit ainsi plus clairement en quoi ces activités aident à obtenir les résultats décrits dans le texte explicatif de ce chapitre.
Une étude de gestion des fonctions actuellement confiées à toutes les divisions de la CEA devrait être réalisée par le Secrétaire exécutif afin de délimiter clairement et de façon transparente la répartition des responsabilités entre les divisions qui s'occupent de questions de fond et celles qui fournissent un appui aux programmes (par. V.18).	Une étude de ce genre a été entreprise. Dans le seul cas où la répartition des fonctions entre la Division des services d'information sur le développement et la Section des techniques de l'information de la Division de la gestion des ressources humaines et des systèmes n'était pas clairement énoncée, le problème a été réglé.
Pour assurer de façon efficace le transfert de connaissances et de compétences techniques des consultants et des experts engagés pour des périodes de courte durée au personnel de la CEA, l'administration de la Commission devrait prendre des mesures délibérées pour accélérer la formation (par. V.19).	L'acquisition des connaissances et des compétences des consultants par le personnel du secrétariat de la CEA continuera de se faire grâce à l'intensification des échanges, à la tenue de séminaires internes et d'ateliers et à des évaluations réciproques entre collègues.
Des mesures concrètes devraient être prises pour faire en sorte que du personnel qualifié soit affecté aux centres de développement sous-régionaux et que ces derniers soient équipés des installations dont ils ont besoin pour fonctionner, notamment de moyens de communication et de matériel informatique plus performant (par. V.21).	La CEA a affecté certains de ses fonctionnaires les plus qualifiés dans les centres de développement sous-régionaux, et elle compte recruter des spécialistes hautement compétents pour pourvoir les postes vacants de ces centres. Doter ces centres d'installations modernes de communication reste une des principales priorités.
Dans les prochains projets de budget, les publications prévues à l'initiative des secrétariats, y compris les études qui doivent être réalisées par des consultants, devraient être clairement identifiées et les cibles visées par les publications des Nations Unies devraient être indiquées de façon plus précise, qu'il s'agisse de publications en série ou isolées. Le Secrétariat devrait communiquer les données suivantes, pour chaque publication, aux organes intergouvernementaux compétents : nombre d'exemplaires, type de publication, coût, public visé, date prévue de publication, date de la première demande concernant la publication, auteur de la demande et date et auteur de la dernière révision (par. V.7 et V.26).	Le programme relatif aux publications de la CEA sera présenté à la Commission en 1999. Toute décision prise par la Commission sera portée à l'attention du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif.

Chapitre 16 B
Bureau des commissions régionales à New York

Tableau 16B.1

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	*1996-1997 Dépenses*	*1998-1999 Crédits ouverts*	*Accroissement des ressources*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2000-2001 Crédits demandés*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	1 345,6	1 114,8	(1,1)	–	1 113,7	69,8	1 183,5
Autres dépenses de personnel	3,8	8,2	–	–	8,2	0,4	8,6
Voyages	23,3	31,3	–	–	31,3	1,5	32,8
Frais généraux de fonctionnement	19,8	20,7	5,9	28,5	26,6	1,4	28,0
Dépenses de représentation	0,9	1,4	–	–	1,4	–	1,4
Mobilier et matériel	7,7	8,7	–	–	8,7	0,4	9,1
Total	**1 401,1**	**1 185,1**	**4,8**	**0,4**	**1 189,9**	**73,5**	**1 263,4**

Tableau 16B.2

Postes nécessaires

Bureau des commissions régionales à New York

	Postes permanents		*Postes temporaires*					
	Budget ordinaire		*Budget ordinaire*		*Fonds extrabudgétaires*		*Total*	
	1998-1999	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*	*1998-1999*	*2000-2001*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	1	1	–	–	–	–	1	1
Total	**3**	**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3**	**3**
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	3	3	–	–	–	–	3	3
Total	**3**	**6**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3**	**3**
Total général	**6**	**6**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6**	**6**

16B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York sert de centre de liaison, pour toutes les activités de fond et les activités opérationnelles, entre les cinq commissions régionales, d'une part, et, de l'autre, les bureaux, programmes et départements de l'ONU, ainsi que les fonds et programmes de l'Organisation, qui sont situés à New York. Le Bureau assure également les relations des commissions régionales avec les missions permanentes des États Membres de l'ONU, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et les médias présents à New York. Il est aussi appelé à effectuer pour les commissions des analyses et des synthèses du déroulement des événements lorsque siègent l'Assemblée générale, le Conseil économique et social ou leurs organes subsidiaires, ainsi qu'au cours des réunions entre organismes des Nations Unies qui ont lieu au Siège de l'ONU.

Produits

16B.2 Représentation des cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales et aux réunions internes au Secrétariat tenues au Siège; échanges d'informations entre les commissions régionales, le Siège, les missions permanentes des États Membres à New York et le grand public, et coordination des services des différentes commissions régionales. Le Bureau publie sur support papier et sur le site Web de l'ONU un bulletin d'information destiné aux délégations, aux départements et programmes concernés de l'Organisation, aux organismes des Nations Unies, à toute autre institution intéressée et au grand public.

16B.3 Le Bureau est chargé d'établir le rapport annuel du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et dans des domaines connexes, rapport qui est présenté au Conseil économique et social à sa session de fond, et il assure les services fonctionnels dont celui-ci a besoin lorsqu'il examine le point de son ordre du jour consacré à la coopération régionale.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

16B.4 Le montant prévu (1 113 700 dollars) correspond aux dépenses de personnel du Bureau, qui compte 1 poste D-1, 1 poste P-5, 1 poste P-4 et 3 postes d'agent des services généraux.

Autres dépenses de personnel

16B.5 Le montant prévu (8 200 dollars, inchangé) comprend les dépenses de personnel temporaire (6 200 dollars) et les heures supplémentaires (2 000 dollars).

Voyages

16B.6 Un montant de 31 300 dollars (inchangé) est prévu pour couvrir les frais de voyage du personnel devant assurer le service des séances lors des réunions semestrielles des secrétaires exécutifs, assister tous les deux ans à Genève à la session de fond du Conseil économique et social et participer aux réunions des organes subsidiaires du Comité administratif de coordination.

Frais généraux de fonctionnement

16B.7 Les ressources prévues (26 600 dollars, soit une hausse de 5 900 dollars) serviront à couvrir les frais de location et d'entretien du matériel de traitement de données (15 800 dollars) et les communications (10 800 dollars). La hausse de 5 900 dollars est due à l'augmentation de la contribution du Bureau aux frais d'entretien et d'exploitation des installations du réseau local (notamment les serveurs centraux) qui servent à assurer les services de gestion centralisée – courrier électronique et UNIX pour le SIG, par exemple (15 800 dollars).

Dépenses de représentation, mobilier et matériel

16B.8 Le montant demandé (10 100 dollars, inchangé) comprend 1 400 dollars pour les réceptions officielles et 8 700 dollars pour l'achat de nouveaux ordinateurs et la mise à niveau des anciens.

Commission économique pour l'Afrique
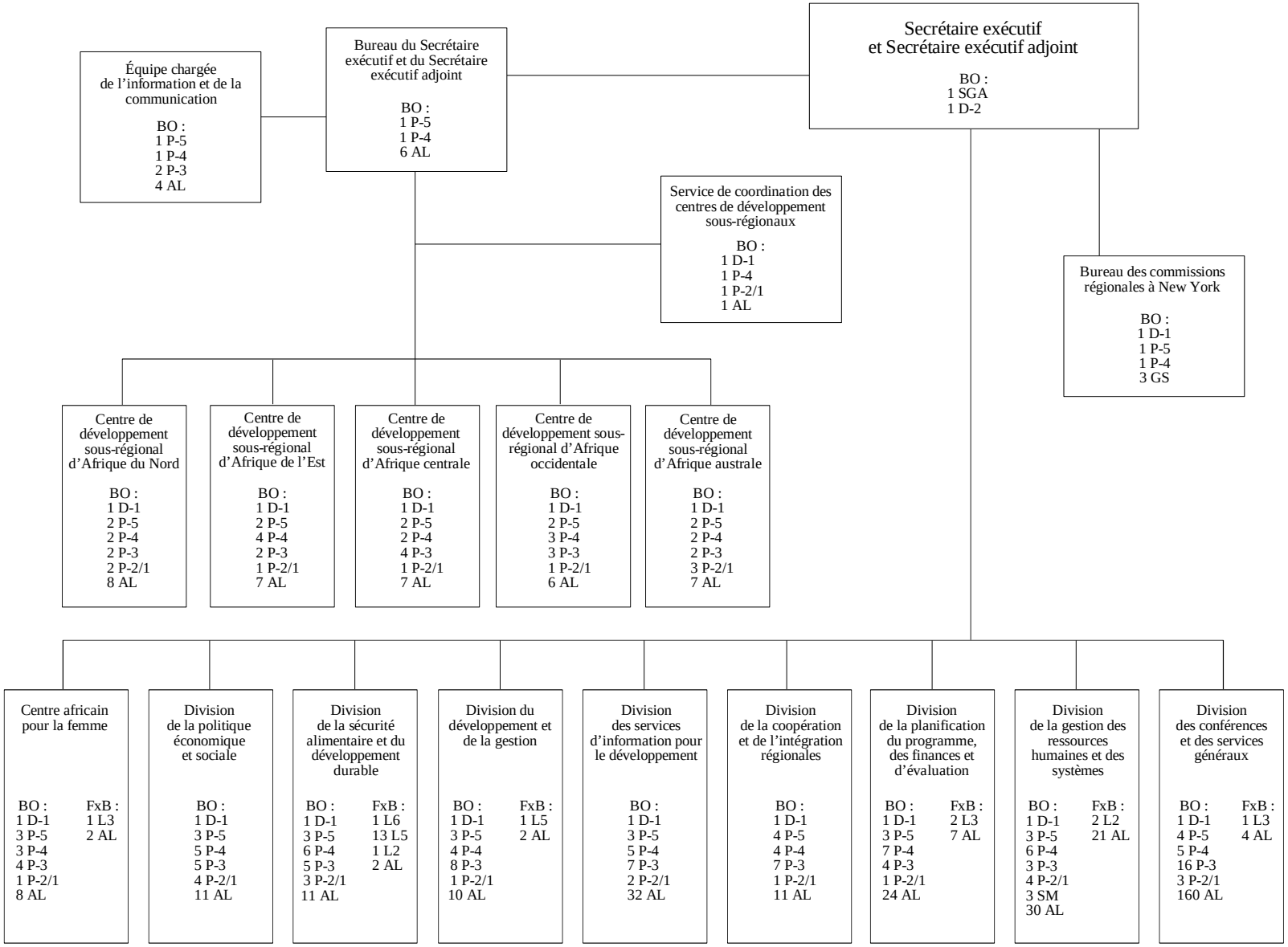
Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2000-2001